



ACF - INTERNATIONAL

IDENTIFIER LES VULNÉRABLES URBAINS

ÉVALUER LES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES ET LES VULNÉRABILITÉS URBAINES



IDENTIFIER LES VULNÉRABLES URBAINS

ÉVALUER LES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES ET LES VULNÉRABILITÉS URBAINES

INFORMATIONS LÉGALES

DÉCLARATION CONCERNANT LES DROITS D'AUTEUR

© ACF International - 2009

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document vise à promouvoir l'accès du public aux informations relatives à ses initiatives et aux politiques d'Action contre la Faim en général. Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger les erreurs qui nous seront signalées. Toutefois, ACF n'assume aucune responsabilité quant aux informations que contient le présent document.

Ces informations :

- sont exclusivement de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour;
- renvoient parfois à des documents ou sites extérieurs sur lesquels ACF n'a aucun contrôle et pour lesquels ACF décline toute responsabilité;
- ne constituent pas de manière exhaustive un avis juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de limiter la responsabilité d'ACF de manière contraire aux exigences posées dans les législations nationales applicables ou d'exclure sa responsabilité dans les cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.

Cet ouvrage a été rédigé par Eric Levron, sous la supervision de Ludovic Bourbé, et avec la collaboration d'Hélène Deret, Nanthilde Kamara, Jean Lapègue, Hanna Mattinen et Sabrina Valy.

Conception graphique : Séverine Hébrard, www.studiosbdesign.com

Photo de couverture : © Julien Goldstein - Libéria

Achevé d'imprimer en décembre 2009 sur les presses de Cap Impression - 9, rue Salvador Allende - Z.I. des Glaises - 91120 Palaiseau

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print

Dépôt légal : décembre 2009

ACF-France	Action contre la Faim - France
ACF	Action contre la Faim - International ¹
AFD	Agence Française de Développement
CBO	Community Based Organisation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
FAO	Food and Agriculture Organisation
FGD	Focus Group Discussion
IRD	Institut de recherche pour le développement
MED	Moyens d'existence durables (« Livelihood »)
OIT	Organisation Internationale du Travail
OSI	Organisation de solidarité internationale
PPTÉ	Pays Pauvre Très Endetté
UEP	Unité d'échantillonnage primaire
UNHCR	Haut Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies

1/ Créée en 1979, Action contre la Faim est aujourd'hui l'une des plus importantes organisations internationales humanitaires de lutte contre la faim dans le monde. Constituée en réseau international avec cinq sièges (Paris, Londres, Madrid, New York et Montréal), Action contre la Faim – International est intervenu en 2008 dans 47 pays frappés par des crises alimentaires graves, en mettant en œuvre des programmes d'urgence et de relance dans les domaines de la nutrition, de l'autonomie alimentaire, de l'eau et de la santé. En 2008, Action contre la Faim - International est venue en aide à près de 5 millions de personnes. www.actioncontrelafaim.org (France) / www.actioncontrelafaim.ca (Canada)



SOMMAIRE

INFORMATIONS LÉGALES	4
SIGLES ET ACRONYMES	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1 : COLLECTE DES INFORMATIONS DÉDIÉES AUX POLITIQUES URBAINES	11
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES EFFETS CONJONCTURELS D'UNE CRISE ET ZONAGE DES VULNÉRABILITÉS STRUCTURELLES DES QUARTIERS	17
CHAPITRE 3 : ÉCHANTILLONNAGE ET ORGANISATION DE L'ENQUÊTE	29
CHAPITRE 4 : DONNÉES QUANTITATIVES ET QUESTIONNAIRES	37
CHAPITRE 5 : ANALYSE SOCIALE ET INSTITUTIONNELLE DES SERVICES URBAINS DE PROXIMITÉ	39
ANNEKES	45

INTRODUCTION

JUSTIFICATION DU PROFILAGE AUX CONTEXTES URBAINS ET PRÉSENTATION DES GUIDELINES

La multiplication des crises alimentaires en milieu urbain, la difficulté à cibler les populations les plus vulnérables face à l'ampleur de la pauvreté urbaine, la déstructuration sociale et l'abandon ou la non-reconnaissance des quartiers défavorisés par les autorités représentent autant de difficultés qui ont conduit à l'élaboration de ce guide méthodologique à usage des praticiens de terrain. Il s'adresse aux contextes urbains dans leur pluralité, même s'il se concentre sur les villes et agglomérations de taille importante des pays en développement, celles où la précarité des quartiers constitue la norme, celles où la population est partagée entre individualisme et communautarisme.

Quand et comment utiliser les guidelines ? Ces guidelines combinent des éléments de méthodologie ainsi que plusieurs outils – situés, pour la plupart, en annexes. Ces derniers sont utilisables à différents moments lors de la phase de diagnostic : pour organiser une première collecte de documents de seconde main, obtenir un mapping des vulnérabilités et/ou des moyens d'existence à l'échelle de l'agglomération ou encore en vue de dresser un diagnostic complet au niveau local (un ou plusieurs quartiers).

Les limites : Ce guide ne peut se prévaloir de répondre de façon exhaustive à la pluralité des contextes urbains et des situations humanitaires. Il s'agit par ailleurs d'une toute première version qui nécessitera d'être testée et validée sur le terrain par des praticiens de profils différents afin de la rendre plus performante et ergonomique. N'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice.

PROBLÉMATIQUE

Si les données statistiques globales de la malnutrition semblent meilleures en ville qu'en zone rurale, ces chiffres masquent en réalité des inégalités très fortes à l'intérieur des villes. Au sein des centres-villes en apparence prospères, dans de gigantesques bidonvilles ou dans les îlots insalubres, se cachent des situations où taux de malnutrition et mortalité infantile sont parfois plus élevés que dans les zones rurales.

L'analyse des causes de la malnutrition en milieu urbain révèle que les sources de vulnérabilité sont très diverses, souvent différentes de celles rencontrées en zones rurales. Parmi les nombreuses origines de la malnutrition en zones urbaines, nous retiendrons :

- Les crises (financières et politiques), les politiques macro-économiques contribuent à l'abandon des investissements indispensables au bon fonctionnement des villes et altèrent la capacité des groupes sociaux à se structurer.
- Les villes et, de surcroît, les agglomérations urbaines, composent une mosaïque de quartiers souvent très différents, chacun d'entre eux étant bien souvent dotés d'une organisation sociale spécifique, de services aux modalités d'accès très différentes. Cette coexistence de plusieurs modèles économiques et de plusieurs systèmes sociaux complexifie l'élaboration de projets.



- Les dysfonctionnements des marchés fonciers dans les villes, l'insécurité par rapport à l'occupation du sol, les coûts élevés pour accéder à un logement amputent lourdement les revenus des ménages et les relèguent aux franges sous-équipées des villes, loin des bassins d'emplois et où les économies urbaines et rurales peuvent coexister. A cela s'ajoute le fait que certains biens (logements, combustibles pour cuisiner, eau, etc.), qui ne sont pas payants en milieu rural, peuvent représenter une partie très importante du budget d'un ménage en zone urbaine.

- La croissance exponentielle des villes engendre le phénomène d'« étalement urbain » qui rend très coûteux, voire financièrement impossible, l'extension des réseaux (eau, drainage, voirie, transports en commun, électricité, collecte des déchets) et des services publics, car la faible densité de ces quartiers les tient à l'écart à cause de leur faible viabilité économique.

Le faible taux de desserte en services de ces quartiers conduit au développement d'un environnement pathogène, au renchérissement du coût de la vie (les aliments y sont souvent plus chers, les coûts de transport pour aller travailler, importants) et à de faibles opportunités d'accéder aux emplois de la ville.

- Les bidonvilles, qui répondent à une logique de localisation plus centrale dans la ville, focalisent, pour leur part, davantage l'attention des autorités et acteurs privés (promoteurs, etc.) du fait de leur visibilité et des opportunités foncières qu'ils peuvent représenter. Ils constituent des poches d'insalubrité et présentent les vulnérabilités suivantes : statut d'occupation précaire, accès insuffisant aux services et particulièrement à l'eau et à l'assainissement, habitations de mauvaise qualité et surpopulation².

- L'exclusion caractérise et dépasse la notion de pauvreté en milieu urbain. Elle est aussi multidimensionnelle puisque liée aux droits (familles reléguées dans des zones informelles où elles n'ont aucun droit) et au capital social et notamment aux mécanismes de solidarité qui constituent des filets de survie indispensables.

Les conséquences de cette dégradation du tissu social touchent à la fois les personnes (abandon, rejet des personnes les plus vulnérables telles que les enfants ou les femmes enceintes, etc.) et les communautés (individualisme, conflits sociaux, etc.).

- L'exclusion sociale, si elle ne se traduit que très rarement par des ruptures totales de liens, entraîne souvent la recomposition de liens sociaux au sein de réseaux d'entraide (regroupement d'enfants des rues, de femmes abandonnées, etc.). Il demeure cependant que ces processus sont très complexes et coûteux à enrayer. La durée parfois excessive des projets bâtis sur des logiques humanitaires de compensation accentue la dégradation du capital social et entrave sur le long terme les capacités d'initiative des habitants.

- Structure du marché du travail : les populations des quartiers défavorisés des grandes villes des pays en développement sont souvent exclues des emplois salariés ou très précaires puisqu'ils n'ont en grande partie accès qu'à des emplois journaliers (construction, employés de maison, chauffeurs, etc.). Pour les migrants d'origine rurale, l'adaptation aux modes de vie urbains (accès aux emplois de services, hyper flexibilité du marché du travail) nécessite un long apprentissage, notamment pour les hommes, qui peinent à valoriser les métiers agricoles dans un marché du travail urbain réclamant flexibilité et savoir-faire nouveaux (services domestiques, revente, etc.).

- De ce fait, les ménages doivent multiplier les sources de revenus, en regroupant plusieurs familles – ou la famille élargie – au sein d'un même ménage, et/ou en impliquant femmes et enfants dans la quête de revenus.

Le temps passé à essayer de survivre n'est pas investi dans les relations avec les proches, donc le lien social n'est pas entretenu et conduit potentiellement à l'isolement.

2/ Selon UN Habitat, un logement est censé fournir suffisamment d'espace pour vivre dès lors qu'il n'y a pas plus de deux personnes à partager la même pièce.

- Diverses évaluations d'ACF ont mis en évidence la dérive dans laquelle plongent les ménages : pauvreté + chômage → stress → augmentation de la violence familiale → développement de problèmes de santé mentale → isolement social → difficulté accrue pour trouver un emploi par manque de réseau social et développement de troubles psy → recours à l'alcool et à la drogue → augmentation de la violence familiale + utilisation du peu d'argent pour la drogue → exclusion accrue → difficultés plus grandes pour trouver du travail → état de « mort sociale » et conduites à risque pour trouver de l'argent (prostitution, délinquance, etc.) et pour gagner un statut social (enrôlement dans des groupes extrémistes, des gangs de rue, des sectes).

- En termes d'attention envers l'enfant, le fait que les mères soient plus éduquées et qu'elles aient un rôle décisionnel plus important qu'à la campagne³ est annihilé par le travail de la mère, souvent à de grandes distances du foyer (enfants pris en charge par des tiers pour permettre aux femmes de travailler, consommation des repas à l'extérieur pour les actifs).

- La précarité économique se caractérise par la pratique de micro-activités (petit artisanat, revente, recyclage, collecte de gravats, etc.), permettant des rentrées d'argent irrégulières et faibles. Ce manque de liquidité et cette vie « au jour le jour » oblige les ménages à acheter au détail (donc plus cher) et restreint leur accès aux services de base délivrés par des entreprises (impossibilité d'épargner mensuellement afin de payer des factures d'eau ou d'électricité, par exemple). Au final, les ménages défavorisés paient souvent plus cher pour des services et des biens de moindre qualité.

- On observe bien souvent une surconsommation – relative – d'aliments très caloriques, carencés et manufacturés (les prix relatifs des aliments manufacturés par rapport aux ingrédients bruts sont plus bas en milieu urbain qu'en milieu rural, si bien que les comportements alimentaires traditionnels sont amenés à évoluer en ville vers une alimentation plus transformée⁴).

En termes de santé publique, on assiste, dans certaines villes, à un contexte de transition nutritionnelle : à l'alimentation traditionnelle très glucidique, composée, par exemple au Mali, de céréales ou de tubercules avec une sauce, s'ajoute le modèle d'alimentation occidentale. Chez les populations pauvres et migrantes présentes dans les pays développés, cette nouvelle forme d'alimentation, plus énergétique, combinée à une sédentarisation, accroît l'obésité et le surpoids. Ce phénomène ne touche pas seulement les classes aisées, mais toutes les couches sociales.

- Le rôle commercial des villes rend la disponibilité alimentaire souvent plus importante et variée qu'en milieu rural. En revanche, la dépendance des populations vis-à-vis de systèmes d'approvisionnement et de distributions alimentaires souvent déficients rend difficile l'accès financier aux aliments. Dans un contexte où l'économie locale se caractérise par une monétarisation à l'extrême des échanges, les crises alimentaires en milieu urbain ne sont donc pas dues à l'indisponibilité d'aliments, mais à un faible accès financier à la nourriture et à une série de services (eau, santé, assainissement, transport, etc.). Compte tenu des origines multifactorielles de la malnutrition en milieu urbain, cette dernière est globalement davantage corrélée au faible accès à des moyens d'existence durables (livelihoods) plutôt qu'à une véritable question de sécurité alimentaire.

PLUSIEURS ENJEUX APPARAISSENT, PARMI EUX

- Réussir à apporter un soutien qui ait un impact durable sur les populations urbaines les plus vulnérables, celles qui n'ont aucun capital ou qui sont en situation d'exclusion sociale.
- Gérer la bonne insertion des projets au sein d'un contexte institutionnel et social de « pauvreté de masse » dans les quartiers (faible visibilité des plus pauvres, gestion de la sécurité, etc.).

3 / Ruel, M.T. and J.L. Garrett, Features of urban food and nutrition security and considerations for successful urban programming in Globalization of food systems in developing countries: impact on food security and nutrition, FAO, Editor. 2004: Rome.

4 / Stamoulis, K.G, P. Pingali, and P.Shetty, Emerging challenges for food and nutrition policy in developing countries. Ejade, 2004. 1(2): p. 154-167.



- Adapter les projets aux règles de gouvernance des villes, en approfondissant les diagnostics institutionnels et sociaux (dans les pays en voie de développement les transformations urbaines passent principalement par des acteurs non-institutionnels).
- Appuyer les liens villes-campagnes dans les contextes de sortie de crise, le rôle moteur des villes dans le développement des zones rurales étant aujourd’hui reconnu.
- Promouvoir les liens micro-macro, une fois examinée l’influence des politiques et des institutions sur les divers moyens d’existence.
- Encourager des partenariats associant acteurs publics et privés.

L’AGENCEMENT DES GUIDELINES

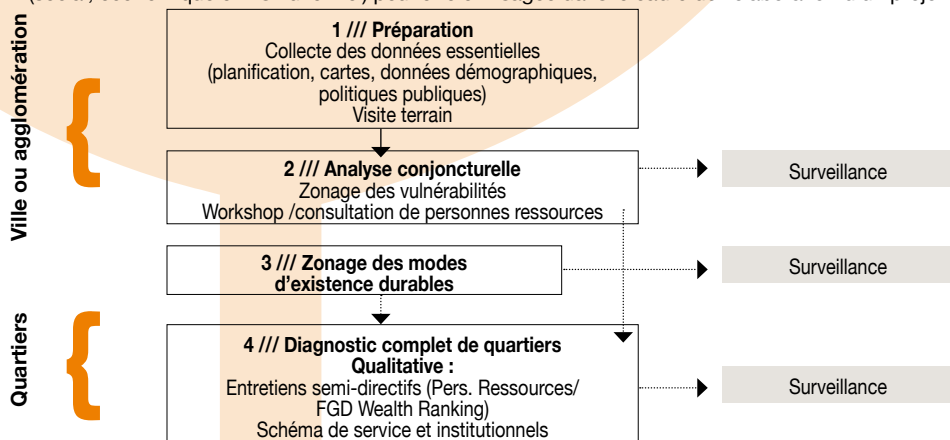
La mise en place d’une évaluation des vulnérabilités et des moyens d’existence durables (MED) s’appuie sur une capitalisation des données bien souvent déjà existantes - analyse des connaissances acquises sur la ville et recueil des initiatives similaires passées et présentes.

La revue des différentes sources bibliographiques (1) disponibles et la consultation/coopération avec les autres acteurs travaillant sur des sujets analogues constituent l’essentiel de la phase de préparation de l’exercice.

De même que l’on fait un zonage agro-écologique en zone rurale, il est souvent pertinent d’établir un zonage urbain. La seconde phase, dite de « zonage des vulnérabilités (2) », vise à avoir une vision globale de la métropole, en identifiant les parties de la ville soumises à des risques forts et en étudiant la pertinence, dans cette métropole, d’un certain nombre de facteurs aggravants de vulnérabilité (habitat, environnement, services, etc.).

Ce zonage a deux objectifs principaux :

- Diviser la ville en différentes strates, homogènes du point de vue de leurs caractéristiques, qui peuvent être utilisées dans le but de faire une analyse urbaine complète des modes d’existence sur l’ensemble de la ville (3). Cette approche nécessite des moyens et du temps afin d’assurer la récolte et l’analyse d’informations quantitatives.
- Identifier des quartiers particulièrement sensibles, où la mise en place d’un diagnostic complet (4), (social, économique et institutionnel) peut être envisagée dans le cadre de l’élaboration d’un projet.



Chapitre 1

COLLECTE DES INFORMATIONS DÉDIÉES AUX POLITIQUES URBAINES



© ACF - Mongolie

Les villes et, de surcroît les capitales, sont des lieux de pouvoir et donc les territoires les plus directement en prise avec les politiques urbaines. Celles-ci sont déterminées par :

- (1) Objectifs consignés dans les politiques publiques sectorielles (santé, eau, habitat, etc.)
- (2) Projets (grands projets urbains d'infrastructures ou de réaménagement, ONG, CBO)
- (3) Outils : réglementations, Master Plan, lotissements, etc.
- (4) Acteurs : autorités, institutions parapubliques, ONG, investisseurs/promoteurs, CBO, etc. (dans les pays en développement, les transformations urbaines passent par des acteurs non institutionnels)

Dans les pays en développement, le réel tournant depuis les indépendances correspond à l'intervention des institutions de Bretton Woods et la mise en place des plans d'ajustements structurels (cf. infra).

La gouvernance urbaine comprend les mécanismes, les institutions et les composantes de la société civile grâce auxquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits, s'acquittent de leurs obligations et règlent leurs différends. L'idée qu'elle sous-tend est de mettre en commun les ressources, l'expertise et les projets des nombreux acteurs pour créer de nouvelles coalitions d'actions fondées sur le partage des responsabilités.

Les documents et informations-clés à collecter doivent permettre d'appréhender des sujets aussi divers que la politique des autorités face à l'occupation des quartiers informels, d'identifier les grands projets urbains en cours ou en prévision, le rôle des autorités locales dans le cadre des politiques de décentralisation, la gestion des services urbains, etc.

L'objectif de cette collecte d'information est de mieux connaître le cadre institutionnel dans lequel Action contre la Faim peut évoluer, de comprendre quel niveau d'autonomie il est possible d'atteindre et de voir dans quelle mesure participer à l'amélioration des politiques publiques.

RECUEIL DES INFORMATIONS AU SUJET DES DOCUMENTS CADRES ET DES POLITIQUES PUBLIQUES EN COURS

• Collecte des « informations de seconde main » disponibles sur **internet** :

Quelques sites ci-dessous reportent des informations sur les grands projets urbains, présentent des projets assortis de diagnostics urbains complets. Cette liste doit être complétée au fil des recherches.

UN Habitat : <http://www.unhabitat.org>

ISTED : www.isted.com

UNITAR – Programme de Coopération décentralisée <http://dcp.unitar.org/>

Banque Mondiale : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/0,,menuPK:3030988~pagePK:180619~piPK:3001866~theSitePK:136917,00.html>

AFD : <http://www.afd.fr>

FAO : « Food Balance Sheets » sur le site <http://faostat.fao.org/site/502/default.aspx>

Urban Upgrading : <http://web.mit.edu/urbanupgrading/>

Fewsnet : <http://www.fews.net>

Réseau SIMAO (Afrique de l'Ouest): <http://www.resimao.org/html>

Données .kml (Google Earth) sur le site www.maplibrary.org ou les shapefiles sur le site e-geopolis (<http://www.e-geopolis.eu>).

- **Documents relatifs à des projets** mis en place dans la ville (diagnostics, évaluations externes, etc.) disponibles au sein du réseau ACF : de nombreuses évaluations et travaux de capitalisation ont été réalisés sur de grandes métropoles par les missions d'Action contre la Faim (Monrovia, Rawalpindi, Oulan-Bator, Abidjan, Jakarta, Kinshasa, Bangui, etc.).

Par ailleurs, il est indispensable de prendre connaissance de la mise en œuvre en cours ou à venir des grands projets urbains destinés à restructurer les quartiers défavorisés. Ceux-ci sont financés par des bailleurs de fonds internationaux de type AFD, Banque mondiale, banques régionales (Banque africaine de développement, BID, etc.) et dont les descriptifs sont mis en ligne sur leurs sites internet.

- **Articles issus de travaux de recherche** : de nombreuses revues⁵ publient des résultats de travaux de recherche urbaine concernant l'analyse de l'offre de soins, la croissance urbaine et les modèles de production de l'espace en périphérie, l'accès à l'eau et les enjeux socio-sanitaires, la présentation de plan stratégiques, etc.

Pour accéder à de nombreux documents, se rendre au centre de documentation de « Villes en Développement » (bibliothèque située en bas à gauche de la Grande Arche, à la Défense), ouvert du lundi au vendredi de 13h à 17h30 (il est possible de consulter les archives entrées depuis 2006 sur le site internet :

<http://urbamet.documentation.developpement-durable.gouv.fr/urbamet/recherche.xsp>).

- **Documents relatifs aux politiques publiques et à la planification urbaine :**

- L'adhésion des pays aux politiques macro-économiques promues par la Banque mondiale et le FMI continue d'influer sur l'évolution de l'espace urbain des PVD et de la façon dont est gérée la ville. Si les Plans d'Ajustements Structurels ont eu un impact négatif important sur l'accès des plus défavorisés aux services de base (par le jeu de privatisations/libéralisations des services publics), l'heure est aux initiatives PPTTE (pays pauvre très endetté) et CSLP (cadre stratégique de lutte contre la pauvreté) qui remodelent les grands centres urbains afin de les rendre régionalement plus attractifs aux investissements et de les aider à lutter contre la pauvreté urbaine.

- Les politiques publiques déclinées sous la forme de Plan ou Stratégie Nationale sont généralement mises en œuvre de façon sectorielle (eau, santé, habitat, etc.) ou appliquées à des produits d'importance stratégique (ex : National policy of price regulation for wheat au Pakistan).

Par exemple, les Stratégies Nationales d'Assainissement (SNA) et le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) au Burkina Faso encadrent l'élaboration des schémas locaux de développement (cf. infra).

- Les Schémas directeurs (Master Plans dans les pays anglo-saxons) et Plans stratégiques/Plans d'action déclinent, à l'échelle de la ville ou de l'agglomération, la planification à 20 ans d'un secteur (eau, foncier, etc.) ou de l'ensemble des secteurs, afin de donner un cadre cohérent au développement et à l'organisation d'un territoire urbain. Ils définissent une vision stratégique, prospective et concertée du développement de la ville articulée autour de principes majeurs. La validité et le respect de ces documents dépendent évidemment de l'ancienneté de ceux-ci et de la volonté des autorités à les faire appliquer.

Ces documents sont souvent produits par des bureaux d'études à la demande des bailleurs de fonds (Banque mondiale, etc.) qui assurent le financement des grands projets urbains.

5/ « Espace Populations sociétés », « Afrique contemporaine », « Environment and urbanization », « cahiers des sciences humaines », « urbanisme », « mappemonde », etc.

- Les documents de planification opérationnelle complètent la planification stratégique. Celle-ci définit clairement la mise en œuvre de projets opérationnels menés à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers. Il s'agit essentiellement de projets de reconstruction urbaine (réhabilitation de centres anciens, de projets de viabilisation de quartiers spontanés, etc.).

Cartes comprenant :

- les limites administratives (municipalités, districts, agglomérations, etc.) de la ville principale ainsi que celles des villes situées en périphérie et appartenant à l'agglomération urbaine ;
- les zones de recensement (« enumeration area » ou « zones de dénombrement ») qui sont souvent des quartiers. Il est important de noter que la dénomination des quartiers « administratifs » de la ville ne correspond généralement pas aux quartiers tels qu'ils sont connus par les habitants, ce qui peut induire en erreur lors de la mise en œuvre des études de terrain ;
- les photos aériennes ou satellites, notamment pour repérer les zones non encore cadastrées et/ou en dehors des limites des documents de planification ;
- les cartes issues des documents de planification (Master Plan, etc.) ;
- la collecte des shapefiles⁶ afin de cartographier la zone pour l'usage de Système d'Information Géographique, pour localiser les unités administratives locales.

Données du recensement national et local :

- Estimations de la population, statut d'occupation de l'hébergement (propriétaire, locataire, etc.), accès à l'eau, type d'hébergement et matériaux de construction, nombre de personnes par pièces (pour évaluer la surdensité de certains quartiers). Lorsque le dernier recensement est ancien il est possible d'extrapoler des données statistiques, en prenant en compte une croissance moyenne dans les villes des pays en développement de 5-6% ainsi que les mouvements migratoires – souvent très importants en situation de crise et de post-crise.

A défaut, il est toujours possible de se baser sur des listes électorales, des données issues du système de santé, vendues par des sociétés commerciales, etc. Ces informations sont cependant souvent payantes et onéreuses.

Lorsqu'aucune donnée de recensement n'est disponible (ex : absence de données sur les zones péri-urbaines suite à une crise majeure), il est possible d'utiliser la méthode par quadrats pour estimer la taille de la population. Cette méthode permet de diviser une zone en carrés de taille égale afin de déterminer, dans un premier temps, le périmètre d'enquête (méthode détaillée en annexes).

- Données statistiques issues de programmes socio-sanitaires tels que : « Multiple Indicators Cluster Surveys » http://childinfo.org/mics3_surveys.html, « Demographic and Health Surveys » <http://www.measuredhs.com/>

Ces données ne sont malheureusement pas géo-référencées à l'échelle du quartier, voire de la ville, et masquent ainsi les fortes disparités existant à l'intérieur d'un centre urbain.

- Recueil d'**informations au sujet des migrations rurales vers l'urbain** (auprès des autorités), migrations liées aux déplacements internes et réfugiés (voir Internally Displaced Monitoring Center, UNHCR).

Données sur la géographie urbaine :

Les centres de recherche, instituts de géographie (IRD, etc.) et universités produisent des travaux de typologie de la morphologie urbaine. Certains travaux sont référencés sous forme d'atlas, réalisés sur la base de données de recensement ou de photographies aériennes (télé-détection). Ces documents peuvent être fort utiles afin :

- d'adapter les questionnaires-types (enquêtes ménages sur les vulnérabilités, guide de discussion pour les focus groupes) au contexte local ;

6/ Format de fichier issu du monde des Systèmes d'Informations Géographiques. Son extension est classiquement .shp, .xml, .sbn, mais il existe aussi bien d'autres extensions.

- de faciliter le travail de zonage des vulnérabilités (cf. Chapitre 3), dans la mesure où le bâti – sous ses différentes formes – est classifié (zones loties/non loties, etc.) et référencé sur des cartes.

Site internet : <http://cat.inist.fr/?aModele=presentation>

Visite de terrain de la zone étudiée. Celle-ci a plusieurs objectifs :

- croiser les données récoltées (données statistiques) et celles observées (densité de population, salubrité des quartiers, typologie de l'habitat, niveau de desserte des services) ;
- recenser les poches de pauvreté et les îlots insalubres situés à l'intérieur des quartiers résidentiels ou tertiaires/industriels, ainsi que les quartiers où la présence de personnes sans domicile fixe est avérée (souvent les quartiers centraux) ;
- photographier les sites clés pour préparer la formation des enquêteurs, améliorer le questionnaire ;
- affiner la typologie de l'habitat (classer les types de logements, les modes d'occupation du sol – formel, spontané, viabilisé/non viabilisé, etc.) et classer les différents niveaux de services urbains (recensement des diverses sources d'approvisionnement en eau potable) ;
- dessiner une première stratification de la ville (quartiers hautement, moyennement, non vulnérables) et localiser les poches de pauvreté (bidonvilles, quartiers précaires situés à l'intérieur de quartiers résidentiels).

CONSULTATION ET COOPÉRATION

Quelle que soit la méthodologie adoptée – qu'il s'agisse exclusivement d'un examen des données existantes ou d'une étude plus approfondie – les personnes chargées de mener à bien ce travail doivent :

- consulter les autorités de tutelle (locales et nationales) ayant pour compétence les domaines techniques du commerce, de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement, l'habitat, les questions humanitaires, etc. Il est important de justifier sa venue comme étant une volonté de collaborer, dans le respect des politiques locales et nationales. Il est pertinent d'aller leur présenter le projet d'évaluation après avoir collecté un certain nombre d'informations, de façon à échanger et impliquer plus facilement des acteurs souvent peu diserts. En apportant vous-mêmes des informations, vous accroissez vos chances d'une collecte fructueuse ;
- informer et impliquer les autres parties prenantes, et notamment lorsque des approches clusters sont mises en place, de manière formelle ou non. Depuis 2005, la FAO et OIT travaillent en collaboration sur le sujet des moyens d'existence afin de réaliser des évaluations sur les dommages et les besoins, sur la promotion, la création de capacités, la conception ou l'adaptation d'outils et de méthodes opérationnelles. Dans le cadre de la mise en œuvre de clusters dans certains pays, la FAO fait souvent figure d'agence coordinatrice pour ce sujet ;
- organiser, lorsque de nombreux acteurs sont déjà impliqués dans des études et des projets dans la ville, un atelier pour passer en revue la méthodologie (ex : workshop ACF de mai 2006 à Kaboul) et définir quelle valeur ajoutée ce nouveau zonage peut avoir par rapport aux précédents et à ceux en cours ;
- maximiser les ressources en encourageant d'autres parties prenantes, en particulier lorsque les évaluations sont menées dans de grandes métropoles ;
- s'assurer que les résultats sont partagés avec toutes les parties prenantes.



DÉFINIR LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION AU PLUS VITE

Le temps est une ressource très précieuse pour les équipes d'évaluation. Le ou les objectifs doivent être définis clairement au départ. Il convient de s'interroger sur la pertinence des informations collectées au regard de ceux-ci :

1. Ne pas perdre de temps sur des questions intéressantes, mais qui ne répondent pas aux objectifs ;
2. Ne pas faire l'impasse sur des questions intéressantes qui, tout en apparaissant marginales, peuvent éclairer et apporter des éléments de réponse aux objectifs de l'évaluation.

Le choix des données à recueillir dépendra principalement de l'objectif poursuivi par l'exercice de « zonage des vulnérabilités », des informations déjà disponibles ou aisément disponibles (au travers d'un rapide travail bibliographique ou l'entretien de quelques personnes ressources) et du déficit d'information.

Un exercice de zonage des vulnérabilités peut déboucher sur :

1. une évaluation plus détaillée sur l'ensemble de la ville ;
2. une évaluation exhaustive à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers, en vue de la mise en place d'un projet humanitaire ;
3. la mise en place d'activités de surveillance.

Tout projet d'évaluation des besoins en milieu urbain doit être initié par les questions suivantes : Quel est l'objectif de l'opération ? Quelle en est la portée ? Est-ce pour avoir une idée générale de la situation ? Faut-il positionner ACF en tant qu'agence leader sur une ville où très peu de données existent ? Une intervention pré-identifiée et sectorielle est-elle en vue ? Au près de quartiers déjà bien identifiés, de personnes isolées ? Un partenariat potentiel est-il possible avec d'autres organismes de solidarité afin de renforcer l'impact attendu auprès d'une population cible ?

Chapitre 2

ANALYSE DES EFFETS CONJONCTURELS D'UNE CRISE ET ZONAGE DES VULNÉRABILITÉS STRUCTURELLES DES QUARTIERS



Samme G. / ACT, Liberia

Le concept de **vulnérabilité alimentaire des ménages** s'appuie sur une vision dynamique, fonction de deux facteurs : le degré d'exposition à des chocs/risques et la capacité à y faire face. Le contexte de vulnérabilité concerne les chocs, les tendances et la saisonnalité influençant les moyens d'existence des gens – souvent, mais pas toujours, de manière négative. La caractéristique principale de tous les facteurs du contexte de vulnérabilité est qu'ils sont indépendants du contrôle des populations locales à court ou moyen terme. La vulnérabilité ou l'insécurité des moyens d'existence provenant de ces facteurs constitue la réalité quotidienne pour de nombreuses populations pauvres.

L'approche des **moyens d'existence durable** (MED) apparaît comme l'entrée conceptuelle la plus adaptée pour analyser les conditions de vie des ménages urbains dans la mesure où elle prend bien en compte le cercle vertueux entre statut nutritionnel, accès aux services, insertion sociale, ressources économiques et cadre institutionnel (la baisse de l'un de ces paramètres compromet le niveau des autres).

Les principes fondamentaux de l'analyse des moyens d'existence sont les suivants⁷ :

- les efforts doivent s'orienter vers l'identification et la compréhension des circonstances entourant les moyens d'existence des groupes soumis à la marginalisation et à l'exclusion ;
- l'analyse doit tenir compte des divisions sociales importantes exerçant une influence sur les moyens d'existence des gens. Par exemple, il est souvent nécessaire d'examiner les catégories telles que le sexe ou la tranche d'âge indépendamment les unes des autres. Il n'est pas suffisant de considérer le ménage comme une entité d'analyse à part entière ;
- l'approche MED s'efforce de fonder ses activités sur les qualités et les capacités de ressources des personnes. Lors de la conduite de l'analyse, il est important d'éviter de se pencher uniquement sur le concept de besoin ;
- l'approche MED inclut le concept de dynamisme. Evitez d'avoir recours aux « instantanés » et considérez plutôt l'évolution à long terme, en tenant compte des problèmes liés à la durabilité.

Il n'existe pas de recette immuable reflétant la méthode à utiliser dans telle ou telle circonstance. Le secret, c'est la flexibilité. De la même manière, il n'est pas nécessaire d'établir une « carte » unique et définitive des moyens d'existence. Des « cartes » diverses peuvent être utilisées à bon escient sur des objectifs différents.

Les « **capitaux**⁸ » ou « **avoirs** » dont disposera un ménage pour éviter de passer du stade de la vulnérabilité alimentaire à l'insécurité alimentaire sont de plusieurs ordres :

(1) Humain : savoirs, compétences, habilité aux emplois de la ville, conditions de santé, qui, ensemble, permettent aux ménages d'obtenir leurs revenus. Le capital humain est indispensable à l'utilisation des quatre autres types d'avoirs de moyens d'existence.

(2) Physique : accès⁹ aux services et infrastructures (incluant aussi les systèmes de transports), l'habitat, le capital productif (vélos, rickshaw, machines à coudre, outils, lopin de terre, etc.), biens de consommation ménagers.

(3) Social : cohésion sociale, capacités à mener des actions collectives, entraide et solidarité, capacités à enrayer l'exclusion, capacités de diffusion de l'information et de communication au sein des communautés, social bridging.

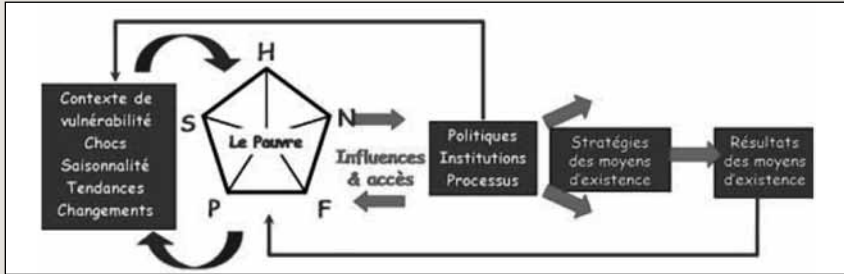
(4) Financier : ressources comprenant à la fois la régularité des sources de revenus, l'accès au crédit, les pensions, les rémittances et l'épargne (espèces, dépôts bancaires, liquidités telles que bétail, bijoux, etc.).

7 / DFID « Note d'information sur les moyens d'existence », section 8 : Référence

8 / Ici adaptés aux contextes urbains

9 / La notion d'accès à un service est développée dans le chapitre 5

(5) Naturel : qualité et disponibilité des ressources environnementales dont dépendent les gens (air non pollué, ressources en eau, etc.). Les bénéfices de ces réserves sont à la fois directs et indirects. En milieu urbain, c'est davantage la qualité des ressources et les bénéfices indirects (protection contre les inondations, l'érosion, etc.) qui importent.



Source du schéma : www.ifad.org

Le concept **Politique, Institutions et Processus** (PIP) est l'autre élément fondamental du cadre MED. Il comprend le contexte social et institutionnel dans lequel les individus et les familles édifient et adaptent leur moyens d'existence. En tant que tel, il recouvre un éventail assez large de points associés au pouvoir, à l'autorité, à la gouvernance, aux lois, aux politiques, aux services livrés par le service public, aux relations sociales (genre, caste, ethnisme), aux institutions (les lois, marchés et aménagements fonciers), et aux organismes (ONG, agences gouvernementales, secteur privé).

A la différence du concept de vulnérabilité, les processus ne sont pas acquis, mais ils sont constamment façonnés par les gens – bien que l'influence directe exercée par les pauvres soit habituellement limitée. Ils déterminent effectivement :

- l'accès à des types variés de capital, à des stratégies de moyens d'existence et à des organes de prise de décision et autres sources d'influence ;
- les rendements des différents types de capitaux et les stratégies données de moyens d'existence.

Les **zones de moyens d'existence** sont les quartiers où la population résidente partage :

- un niveau équivalent de richesses, les mêmes moyens (zones urbaines/péri-urbaines, travail journalier, troc, etc.),
- des moyens assez similaires afin de répondre à leurs besoins en termes de santé, d'alimentation, de logement, d'eau, d'habillement et d'éducation,
- une organisation sociale cohérente (quartiers où des groupes/minorités sont sur-représentés).

A l'échelle des ménages, les **impacts d'une crise** et les stratégies d'adaptation sont de plusieurs ordres¹⁰ :

- diminution, voire abandon, des petites activités commerciales des ménages les plus pauvres ;
- augmentation de la part des dépenses consacrées à l'alimentation et réduction des autres dépenses (baisse de la scolarisation, automédication, etc.) ;

- baisse des quantités alimentaires consommées (diminution du nombre de repas, baisse des quantités) et diminution de la qualité et de la diversité des aliments consommés ;
- diminution des préparations familiales et augmentation de la consommation des repas de rue ;
- dégradation des pratiques alimentaires des femmes enceintes et allaitantes ;
- dégradation des pratiques alimentaires du nourrisson et du jeune enfant (introduction précoce du plat familial, élimination des bouillies enrichies) ;
- dégradation de l'hygiène alimentaire, corporelle, vestimentaire et du foyer ;
- augmentation du travail des enfants ;
- endettement croissant des ménages ;
- augmentation des cas d'abandon du foyer et des épisodes de mésentente familiale ;
- réduction de l'entraide entre voisins ;
- augmentation de la mendicité, des vols, du banditisme, de la prostitution ;
- migration.

L'élaboration d'un diagnostic dynamique repose à la fois sur l'analyse des vulnérabilités structurelles des différents quartiers (cf. infra : « critères de vulnérabilité ») mais aussi sur la compréhension des impacts d'une crise et ses perspectives d'évolution sur les ménages défavorisés¹¹. Conformément à l'approche des moyens d'existence durables (AMED), il s'agit d'appréhender la nature dynamique des moyens d'existence et de ce qui les influence.

VULNÉRABILITÉS CONJONCTURELLES : LES IMPACTS D'UNE CRISE SUR L'ACCÈS FINANCIER À L'ALIMENTATION

Une série d'enquêtes qualitatives rapides permet de connaître les principaux impacts de la crise. Pour appuyer la mise en œuvre de cet exercice, une série de questionnaires-types figurent en annexes :

1. Guide d'entretien pour les commerçants
2. Questionnaire pour les représentants de ménages (focus groups)
3. Guide d'entretien à destination des personnes-ressources
4. Guide d'entretien pour les leaders de quartiers

Les informateurs-clés à rencontrer afin d'obtenir ce type d'information diffèrent en fonction des pays, notamment à l'échelle nationale, où les responsabilités sont souvent partagées entre différents ministères/structures parapubliques.

Dans le cadre des hausses de prix des matières premières, les gouvernements ont pris un certain nombre de mesures, telles que : le contrôle des prix sur les marchés de gros/demi-gros, les restrictions des exportations et l'abaissement des droits de douane à l'importation, la constitution de stocks pour alimenter les marchés en cas de hausse des prix, etc.

11/ En fonction du contexte, il n'est pas toujours nécessaire de procéder à un diagnostic des impacts d'une crise, notamment lorsque celle-ci est relativement ancienne et/ou que des évolutions ne sont pas en perspective. Le contexte particulier de la crise alimentaire mondiale incite néanmoins à mettre en œuvre ce type d'exercice.

Thèmes	Informations à collecter	Sources			
		Information secondaire	Entretiens personnes res-sources	Groupes de discussion	Interviews ménages
Niveau macro/ Contexte national ou régional	Indicateurs démographiques Croissance de la production domestique Taux d'importation/exportation Inflation (ainsi que ses causes) Prix (politiques de taxation, fluctuations, etc.) Taux d'inactivité, salaires minimaux Statistiques agricoles (productivité, rendement, récoltes) Données prospectives sur l'évolution de la production, données sur les politiques de soutien aux producteurs (l'achat de semences, engrais, pesticides, etc.) Réserves alimentaires, disponibilité alimentaire Politiques commerce extérieur (libération d'une partie des stocks à prix social, exonération ou réduction temporaire de droits de douane et de la TVA sur les denrées de base et produits de première nécessité, blocages / restrictions sur les exportations, régulation des prix de vente, etc.)	x	x		
Niveau Meso Adjoints au maire, responsables des services municipaux, médecins-chefs, inspecteurs d'éducation, services sociaux, ONG, grossistes et semi-grossistes, délégués de quartiers, chefs traditionnels	Conditions climatiques, saison des pluies Infrastructures / routes /réseaux d'eau, d'assainissement, de drainage, décharges / écoles et centres de santé Marchés (accès, réseaux, flux, diversité, chaîne d'approvisionnement, fluctuation des prix, tendances et saisonnalité) Opportunités d'emplois Mouvements de populations, conditions de sécurité	X	X		
Niveau Micro Ménage ou individu	Revenus et dépenses du ménage (évolution récente) Niveau d'endettement, rémittences Accès et usage de lopins de terre Logement, environnement, éducation Diversité et qualité du régime alimentaire Sources d'approvisionnement alimentaire Mécanismes d'adaptation Migrations de membres du ménage Volume journalier d'eau utilisé au niveau du ménage Présence d'une connexion réseau / distance au point d'eau le plus proche Qualité biologique de l'eau destinée à la boisson Présence de sanitaires pour le ménage, ou partagés entre différentes familles, ou communautaires Gestion des déchets ménagers (collecte, enfouissement, crémation, etc.)	x	x	x	x



CARTOGRAPHIER LES VULNÉRABILITÉS STRUCTURELLES EN MILIEU URBAIN

Cet exercice vise à obtenir une première photographie de la vie, le niveau de précision de cet exercice de « dégrossissage » de la situation est relativement peu élevé.

- Dans certains contextes spécifiques, tel celui de Kabul, le système national de surveillance est en charge de ce zoning et propose aux ONG une cartographie de la ville des zones partageant les mêmes caractéristiques en termes de couverture des réseaux (électricité, eau assainissement, centres de santé, routes, marchés) et de données qualitatives.

Cela nécessite en préalable de dresser une typologie des diverses formes urbaines (habitat, zones à risques environnementaux), des services, et de disposer d'une carte relativement récente de la ville – incluant, si possible, les limites administratives de la ville et le nombre de quartiers.

Les grands types de critères qui doivent être systématiquement examinés sont au nombre de quatre.

L'habitat (la vulnérabilité par rapport à l'habitat est ici entendue au sens large) : sécurité foncière, qualité des matériaux de construction, surdensité de population, niveau d'insertion géographique des quartiers (ghettos urbains, distance vis-à-vis des bassins d'emplois, qu'ils soient urbains ou ruraux).

L'accès aux services (eau et assainissement, transport, santé, éducation) : ces services de base sont-ils physiquement et financièrement accessibles ? Ne représentent-ils pas une part trop importante dans le budget des ménages (ex : les dépenses en eau et assainissement représentent-elles plus de 10% du budget) ? Ce service fournit-il en quantité suffisante (ex : 20l d'eau par personne/jour) ? En qualité (biologique) correcte ? Quelle est la qualité du service (voir analyse des politiques publiques en termes de santé, d'éducation, de maintenance des infrastructures liées à la distribution d'eau, etc.) ? Quels « sous-services » ou services associés sont fournis en complément ?

Le capital social est une ressource majeure et ce, de surcroît, lorsque une situation de pauvreté larvée et des accidents de la vie surviennent. A défaut de filets de sécurité individuels et de mécanismes de solidarité fournis par les institutions, le capital social d'un ménage est un filet de sécurité indispensable afin de résister aux chocs¹². Malheureusement aussi, l'environnement social des villes est souvent déstructuré, en proie à la défiance et à l'individualisme.

Les risques environnementaux : la compréhension des risques environnementaux urbains s'appuie à la fois sur l'analyse des services et sur l'analyse de la gestion urbaine.

D'une part, l'absence de services de base, comme le drainage, accroît les dégâts en cas de fortes pluies et d'inondations.

12/ Les chocs constituent un élément-clé du contexte de vulnérabilité. Il s'agit habituellement d'évènements soudains ayant un impact important – habituellement négatif – sur les moyens d'existence. Ils sont irréguliers par nature, varient en intensité et comprennent des évènements tels que les catastrophes naturelles, les conflits civils, la perte d'emploi, une baisse soudaine du prix de la récolte pour un paysan... Ils peuvent faire l'objet d'une classification selon les catégories suivantes :

- chocs humains (maladies, épidémies ou accidents, par exemple) ;
- chocs naturels (inondations ou tremblements de terre, par exemple) ;
- chocs économiques (perte d'emploi, changement soudain des prix, par exemple) ;
- conflits (guerres ou disputes violentes, par exemple) ;
- chocs relatifs à la santé des récoltes et du bétail.

Les chocs et les tendances peuvent être liés. Par exemple, certains changements apparaissant en tant que tendance de niveau national ou même régional (tels que les taux croissants d'infection de maladies comme le Sida et la malaria) peuvent avoir des conséquences sur un ménage ou sur un individu en tant que chocs graves (par exemple, décès dans la famille).

D'autre part, une bonne gestion urbaine qui promeut une planification des zones habitables limite la présence d'habitations sur les zones à risques (flancs de collines, zones inondables, zones industrielles, voies ferrées, aéroports, lignes haute tension, etc.) et permet aussi d'encourager / supporter les initiatives des ménages et des communautés à développer une politique de prévention.

La gestion des déchets et de l'assainissement en mode « individuel » et « dispersé » peut en particulier représenter une forte source de contamination des aquifères urbains, souvent exploités in situ (contrairement aux ressources en eau des villes des pays riches, qui sont exploitées à l'extérieur des villes, limitant les risques de re-contamination).

■ L'ensemble des indicateurs pour chaque critère n'est pas systématiquement pertinent. Il est donc indispensable d'interroger la validité des indicateurs présentés ci-dessous dans chaque ville. Par exemple, la sécurité foncière (habitat) n'est pas systématiquement un facteur important de vulnérabilité. Cet indicateur doit être analysé au regard de la politique des autorités locales ou nationales (régularisation/aménagement, expulsion/déguerpissement ou laisser-aller).

La sélection d'indicateurs pertinents servira ensuite à déterminer quels seront les quartiers sur lesquels se concentreront les enquêtes de terrain.

Critères	Indicateurs	Sources
Habitat	Mode de production de l'espace (quartiers aménagés, quartiers planifiés, quartiers informels) Indice de coût à la location d'une maison Distance par rapport aux bassins d'emplois Qualité et consolidation de l'habitat (matériaux utilisés, respect des normes de construction locales)	- Schéma directeur, département de planification urbaine de la municipalité et/ou ministère - Recensement national, sociétés foncières, enquêtes sur les prix - Google Earth - Google Earth, recensement national, études ménages, code local de la construction
Accès aux services urbains	Accès à une voirie praticable et à des transports en commun, accès à l'électricité Accès aux services de santé Eau et assainissement dans l'ensemble du réseau primaire + extension du réseau (central/périphérie)	- Plans des réseaux et grandes infrastructures (usine, réservoirs, station d'épuration, etc.), Plans directeurs, études de consommation, Google Earth et photographies aériennes (pour la voirie) - Carte sanitaire, relevés GPS des centres de santé publics et privés non lucratifs, données sur la mortalité des moins de 5 ans, entretiens ménages et assistance sociale - Institut national de la statistique, études sur les conditions de vie des ménages, registres de consultation des centres de santé et de nutrition, DHS, MICS (Unicef), LSMS, plans stratégiques d'eau et d'assainissement (voir normes OMS, standards Sphere et les adapter au contexte), systèmes nationaux de surveillance sur l'insécurité alimentaire. entretien et observation des pratiques Relevé des prix sur les marchés des denrées de base



Critères	Indicateurs	Sources
Capital social et humain	<p>Zones urbaines/péri-urbaines/exurbanisation</p> <p>Présence de « Gated communities », quartiers à forte dominante ethnique, religieuse, population de migrants</p> <p>Quartiers où gravitent les personnes sans domicile/indigents</p> <p>Localisation des quartiers où la durabilité des infrastructures/services communautaires est complexe à mettre en œuvre</p> <p>Type de leadership dans les quartiers (personnel, coutumier, fondé sur la religion, fondé sur la force, absence de leadership)</p> <p>Taux d'alphabétisation¹³</p> <p>Violence urbaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Google Earth, Master Plan - Municipalité, cadastres - Services sociaux municipaux, associations à vocation sociale (aide à l'enfance, etc.) - Services sociaux, associations à vocation sociale (non lucratives) - Recensement, DHS, MICS (Unicef), LSMS, données du Ministère de l'éducation - Information auprès des communautés, des services sociaux, des services de police
Environnement	<p>Situation, superficie, levée du site, topographie et caractéristiques naturelles</p> <p>Exutoires d'égoûts/zones d'écoulement des eaux usées, décharges d'ordures ménagères, zones de contamination des nappes phréatiques</p> <p>Accès à la nappe phréatique (bâti sur un sol granitique, sol alluvial et perméable)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de la ville, (1/50 000° à 1/2000°), photos aériennes, relevés de terrain, Google Earth, études des sols, études de la nappe aquifère - Auprès des services municipaux, (cadastre, domaines), bureaux d'études, géomètres, entreprises TP

La liste des sources est loin d'être exhaustive et doit être construite en fonction du contexte et des ressources disponibles. Il est cependant important de consulter les données produites par les bureaux d'études, les universités et surtout le personnel local chargé de vous accompagner.

ORGANISATION D'UN ATELIER/ PROGRAMME

Après une visite du terrain et la consultation des données de seconde main existantes, le zonage de vulnérabilités urbaines se poursuit par l'élaboration d'hypothèses, qui pourront être ensuite discutées avec deux ou trois personnes ressources.

Dans la mesure du possible, l'organisation d'un atelier réunissant différentes parties prenantes ayant une connaissance globale de la ville ou spécifique de certains quartiers ou sujets (bureaux d'études, ONG spécialisées travaillant sur un quartier) permet de faire face au problème de la fragmentation des informations.

Une durée minimale d'une demi-journée est nécessaire afin de mener à bien cette consultation, de faire émerger questions et hypothèses (plusieurs ateliers peuvent être organisés par thématiques pour réduire la durée des discussions et ne pas accaparer le temps des gens).

13/ De manière générale, on considère comme alphabétisées les personnes ayant atteint le cinquième niveau de l'éducation primaire.

1. Présentation de l'exercice de zonage, décrivant en quoi cela consiste, les objectifs, la méthodologie, les spécificités du milieu urbain et aussi en illustrant avec des exemples de « zonages » réalisés par ACF en villes (Kabul)
2. Recensement des quartiers en fonction de leurs niveaux de richesses (quartiers riches, classe moyenne, défavorisés, Central Business Districts, etc.)
3. Recensement des principales sources d'emploi – qu'elles soient formelles ou non – dans la partie centrale et aussi en zone péri-urbaine (marchés, port, zone industrielle, agricole, etc.)
4. Listing des principales vulnérabilités (cf. infra « critères de vulnérabilité ») : surpopulation, services déficients, quartiers isolés, zones inondables, etc.
5. Cartographie des principales zones vulnérables
6. Description sommaire des principales caractéristiques de chaque « zone »
7. Affinage et précision du zonage en utilisant une carte où figurent les limites administratives des unités administratives les moins importantes (quartiers/sous-quartiers)
8. Liste des hypothèses et des questions qui ont émergé ou qui sont restées sans réponse

Cette phase peut éventuellement être suivie d'un autre atelier, incluant des participants d'un autre niveau administratif davantage en prise avec le terrain (travailleurs sociaux, etc.) et de visites de terrain pour valider les hypothèses et trouver les réponses à certaines questions.

UTILISATION DES DONNÉES RÉCOLTÉES

Catégorisation des quartiers et des unités d'échantillonnage

Les critères retenus pour la définition de strates, correspondant à des zones cohérentes en terme de vulnérabilité, doivent être listés.

A chacune des strates il faut attribuer les zones de dénombrement correspondantes, ou, par défaut, les entités administratives supérieures (quartiers, districts, etc.).

Exemple :

Strate N°	Niveau de vulnérabilité	Type de quartier	Caractéristiques	Nom/ numéro des quartiers	Zones de dénombrement
I	Très élevé (---)	Zones d' exurbanisation et villages péri-urbains	Faible opportunité de travail Zones non loties et non viabilisées Présence de décharges sauvages/ usines fortement polluantes Forte densité de destruction/mauvaise qualité du logement Très faible desserte en services	Secteurs30, 27, etc Village Balkuy. N°2, 7, 10,11	N° ##
II	Elevé (--)	Quartiers périphériques non viabilisés et/ou non lotis Camps de déplacés Quartiers inondables	Zones loties et non viabilisées Population type Faible desserte en services Faibles opportunités de travail		N° ##



Strate N°	Niveau de vulnérabilité	Type de quartier	Caractéristiques	Nom/ numéros des quartiers	Zones de dénombrement
III	Moyen (-)	Quartiers centraux Anciens quartiers autochtones	Zones viabilisées Bon accès aux bassins d'emplois de la ville Surdensité et précarité de l'habitat Populations autochtones	N°2, 7, 10,11	N° ##
IV	Faible (+)	Quartiers résidentiels viabilisés (bonne qualité de service)	Densité moyenne Proximité avec les zones d'emplois Habitat de bonne qualité		N° ##
V	Très Faible (++)	Quartiers résidentiels aisés	Faible densité Très bon accès aux services (transport, eau, égouts, etc.) Habitat de bonne qualité		N° ##
VI	Inexistant (+++)	Zones non habitées ou dédiées	Zones naturelles protégées, camp militaire, etc.		N° ##

La sélection des quartiers où conduire les enquêtes auprès des informateurs-clés et des ménages doit se baser sur le zonage de la ville, précédemment réalisé, et plus précisément sur les différentes strates retenues.

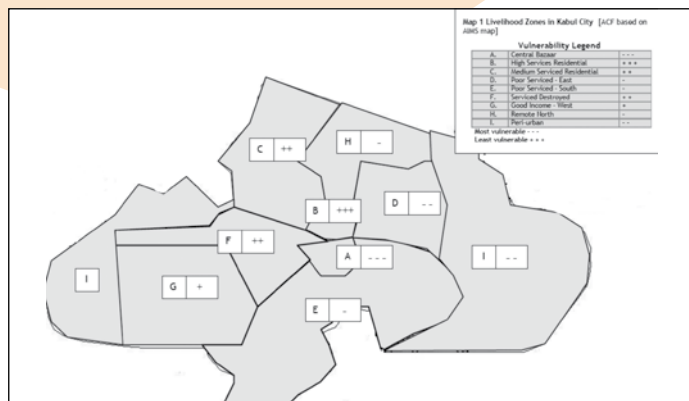
ZONAGE DES VULNÉRABILITÉS

Le zonage peut être extrêmement compliqué à réaliser dans la mesure où des poches de pauvreté, des zones potentiellement soumises à des vulnérabilités socio-naturelles (inondations, etc.) sont souvent imbriquées avec des zones résidentielles relativement aisées et protégées.

Ceci rend l'exhaustivité du recensement et de la catégorisation de l'ensemble des zones de la ville très long et coûteux, donc impossible lorsque les ressources et le temps sont restreints.

Il est néanmoins possible d'affiner avec le temps ce zonage, notamment en le diffusant largement auprès des acteurs ayant une bonne connaissance des quartiers spécifiques (acteurs sociaux, municipalités, ONG, etc.).

Exemple : zonage de la ville de Kaboul, réalisé par Action contre la Faim en 2004



CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE

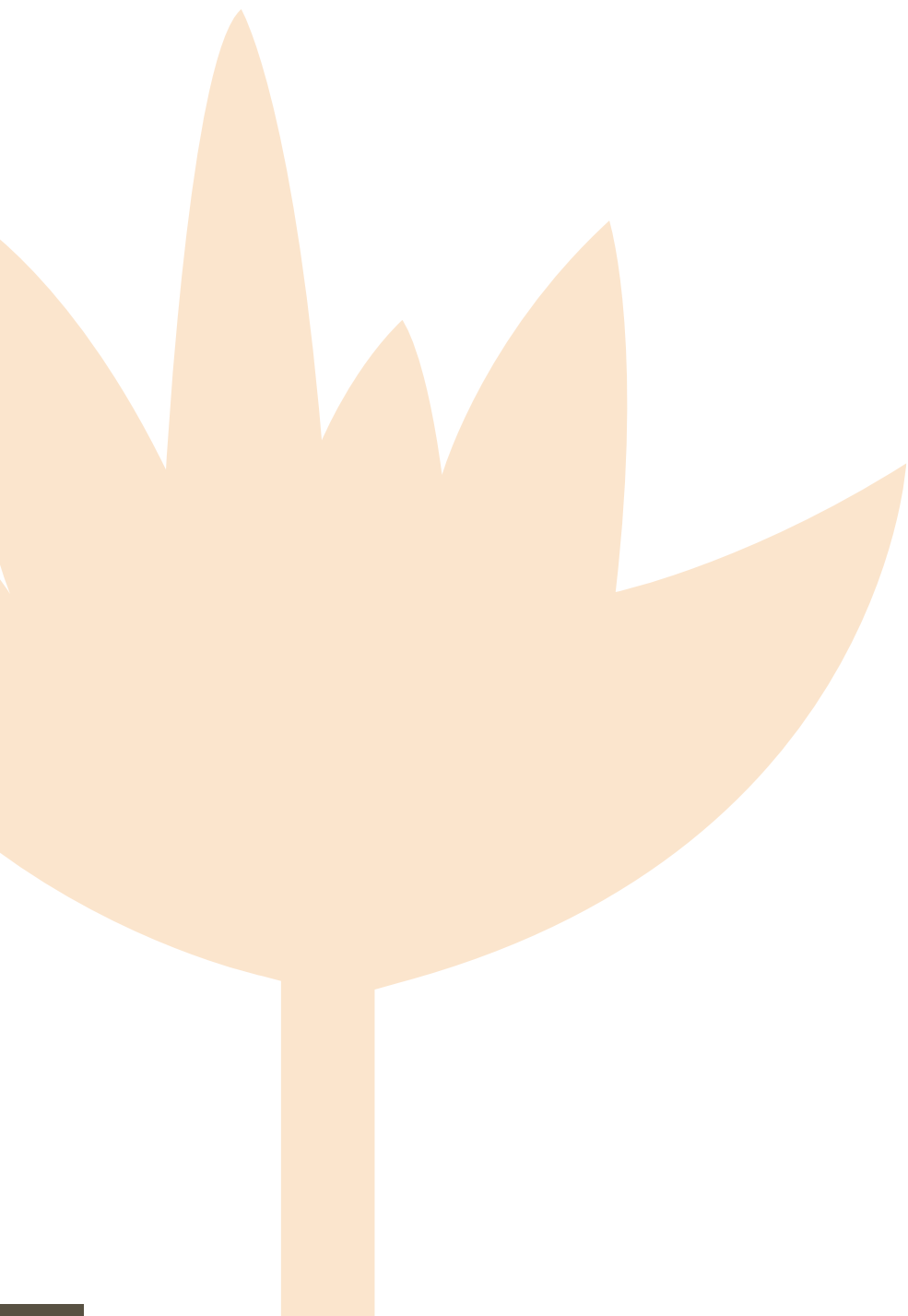
Une fois la cartographie des vulnérabilités et la catégorisation des diverses Unités d'Echantillonnage (quartiers, sous-quartiers, zones de recensement) réalisées, plusieurs options se présentent :

1. Evaluation à l'échelle de la ville des moyens d'existence ;
2. Diagnostic complet (social, institutionnel, économique) d'un ou plusieurs quartiers ;
3. Surveillance.

Lorsque la décision de mener une collecte supplémentaire de données est prise (pour affiner le diagnostic, pour dégager de nouvelles hypothèses, pour élaborer un projet), il existe plusieurs méthodes et outils à disposition pour collecter des informations.

La grille d'analyse ci-dessous dresse une série de questionnements susceptibles d'orienter la décision.

Etat des connaissances et environnement institutionnel	<p>Quel est le niveau de détail atteint en recueillant les données de seconde main ? Puis-je les considérer comme fiables ?</p> <p>De nombreuses études ont-elles déjà été menées ? Y a-t-il un moyen, au travers d'une étude complète, de positionner ACF comme leader sur le thème de l'urbain dans cette ville ?</p>
Niveau de détail de l'exercice de zonage	<p>Quel est l'objectif de l'opération ? Quelle en est la portée ? Est-ce pour avoir une idée générale de la situation ? ou de positionner ACF en tant qu'agence leader sur une ville où très peu de données existent ? Une intervention pré-identifiée et sectorielle est-elle en vue ? Auprès de quartiers déjà bien identifiés, de personnes isolées ? Un partenariat potentiel avec une /des OSI pour renforcer nos actions auprès d'une population cible ?</p>
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité : quelles sont les « no-go zones » ? Ces zones sont-elles accessibles à certaines heures de la journée ? • L'accès aux quartiers doit-il être préalablement demandé aux chefs de quartiers (formels ou informels), à l'administration, à la police, à d'autres ? • Quelles restrictions officielles (pour aller sur le terrain, pour collecter certains types de données) ? • Existe-t-il, à l'intérieur de la ville, des communautés réticentes à toute enquête ? • Quelles limites posées par les zones isolées, escarpées (situées en flanc de montagne, etc) ? • Quelles contraintes imposées par la période de l'année (saison des pluies, fêtes religieuses, etc.) ?
Mobilisation de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des groupes communautaires, formels ou informels, pour recueillir des données qualitatives ? • Est-t-il possible de mobiliser des bénéficiaires de projets ?
Répartition géographique	<p>Comment se présente a priori la répartition géographique des personnes en situation de vulnérabilité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les quartiers défavorisés sont-ils clairement identifiables ? • Existe-t-il des phénomènes de ségrégation importants ? • Y a-t-il beaucoup de personnes isolées (enfants des rues, personnes sans domicile, squats dans les bâtiments désaffectés, etc.) ?
Perception et sensibilité de la population	<p>La « fatigue de l'entretien » est un réel problème lorsqu'il s'agit de recueillir des données auprès des personnes qui ne sont pas sûres des effets positifs pouvant découler de ces entretiens, surtout si par le passé des engagements ont été pris sans que cela ne se soit concrétisé par des actions.</p> <p>Quel est le niveau d'attente des populations ? Est-ce que se présenter en tant qu'OSI agissant contre la faim ne va pas entraîner des biais dans les réponses des personnes interviewées ?</p>
Ressources	<p>De combien de temps dispose-t-on ? et de quel budget ?</p> <p>Est-il possible de mobiliser universités et/ou ONG pour participer au processus de consultation et de collecte de données ?</p> <p>Des membres du staff et des expatriés ACF seront-ils disponibles et mobilisables au moment de l'exercice ?</p> <p>Quelle disponibilité de matériel informatique, GPS, ... ?</p>
Nécessité de mettre à jour	<p>Avant de commencer le zonage il est important, au préalable, de décider de la fréquence à laquelle les informations devront être mises à jour. A savoir, est-ce un contexte stable ? Des mouvements de population importants ont-ils lieu actuellement ? Sommes-nous confrontés à un contexte de crise économique et alimentaire susceptible d'évoluer rapidement ?</p>



Chapitre 3

ÉCHANTILLONNAGE ET ORGANISATION DE L'ENQUÊTE



© ACF - Libéria

Une unité locale administrative est considérée comme urbaine dès qu'elle compte plus de 10 000 habitants et que l'agglomération principale abrite plus de la moitié de la population. Si l'on considère la ville comme une entité délivrant des services de rang supérieur, la césure entre le rural et l'urbain est atteinte aux alentours de 7 à 8000 habitants (en Afrique de l'Ouest).

Pour la collecte de données, la définition communément retenue pour la ville est celle de l'agglomération urbaine (United Nations Statistics Division), qui se caractérise par une ou plusieurs villes - ayant leurs propres juridictions et centre historique - et ses banlieues contiguës. L'agglomération est un territoire urbain qui partage des relations fonctionnelles (dépendance en termes d'emplois et de services) avec la (ou les) villes centres. Prise au sens strict de la morphologie d'occupation du sol, la ville est définie comme un ensemble de constructions dont aucune n'est distante des autres de plus de 200 mètres.

Le ménage, qui est le plus petit ensemble social soumis aux mêmes conditions de disponibilité et d'accessibilité alimentaire, est l'unité d'étude généralement retenue. Ce sont les personnes menées par un chef de ménage (cf. infra) qui vivent sous le même toit, avec lesquelles actuellement la personne interrogée partage régulièrement (définir une limite du type 5 jours/semaine) de la nourriture et d'autres ressources (notamment financières). La notion de ménage diffère de celle de famille, dans la mesure où il est fréquent que plusieurs familles cohabitent souvent et forment un seul et unique ménage.

Le chef de ménage est la personne qui est quotidiennement responsable des décisions finales concernant le foyer (distribution et utilisation des ressources). La femme est souvent le pilier de l'enquête pour tout ce qui touche à la connaissance des services, accès aux points d'eau (bornes fontaines), écoles et centres de santé : à ne pas négliger dans le cadre d'un enquête.

ÉCHANTILLONNAGE ALÉATOIRE STRATIFIÉ

Cette approche s'appuie sur le zonage des vulnérabilités (selon les critères retenus pour l'exercice de zonage), réalisé en amont, pour stratifier/diviser l'agglomération urbaine en 3 ou 4 strates.

Une fois les strates identifiées, l'échantillonnage se réalise en deux phases.

■ PHASE 1 : SÉLECTION DES UNITÉS D'ÉCHANTILLONNAGE (UEP)

Généralement, la stratification permet d'améliorer la précision des estimations par réduction de la variation des strates. Le nombre d'UEP choisies dans chaque strate sera égal à la proportion de la population totale de cette strate.

Le PPS est une méthode d'échantillonnage à utiliser lorsque la probabilité de sélectionner une UEP est proportionnelle à la taille de sa population¹⁴.

14 / Une autre option, plus simple, est d'utiliser le logiciel SMART pour procéder au tirage des grappes.

La première étape consiste à sélectionner les quartiers, qui seront les zones de recensement, appelées aussi « zones de dénombrement » ou « enumeration areas » où les enquêtes auront lieu.

Quel que soit l'échelon sélectionné, les unités primaires d'échantillonnage doivent :

- avoir des frontières stables et clairement identifiables. Si ce n'est pas le cas, il est possible de choisir une unité plus grande (quartier, district, ward, etc.) ;
- indiquer un nombre de foyers par UEP ;
- être en grand nombre ;
- être de taille et de population assez semblables entre elles. Lorsque ces zones de recensement sont de trop petite taille, il est possible de les agréger ou, dans le cas contraire, de les diviser.

Etape 1 : Utiliser la carte des vulnérabilités et le tableau pour localiser les différentes strates (ou zones de vulnérabilité).

Etape 2 : Calcul de l'échantillonnage.

Le degré de précision voulu va dépendre des objectifs poursuivis par l'enquête. Dans le cadre d'un zonage des vulnérabilités à l'échelle d'une métropole, le niveau de précision dans les estimations pourra être de +/- 5%.

Si des moyens importants et du temps peuvent être alloués, il est possible d'ajuster et de réduire cette estimation à 3%.

N = taille de la population
e = niveau de précision

$$n = \frac{N}{1 + N \times e^2}$$

Exemple : pour une population de 1 300 000 habitants (soit entre 200 et 250 000 ménages), et pour obtenir un niveau de +/- 5%, il est nécessaire de faire 400 enquêtes ménages (auxquelles nous ajouterons 10% de pertes pour les questionnaires non correctement remplis).

Etape 3 : Désigner le nombre d'UEP où l'on souhaite se rendre dans chaque strate.

Exemple : nous voulons sélectionner 30 UEP et réaliser 250 entretiens ménages dans la strate 1. Ainsi 8 à 9 ménages seront interviewés dans chacun des 30 UEP.

Pour des raisons logistiques, il est conseillé de limiter le nombre de sites à étudier.

Etape 4 : Calculer le Sampling Interval (SI) :

$$\frac{\text{Nombre total de ménages dans la strate}}{\text{Nombre d'UEP voulu}}$$

Exemple : SI = 40 678/30 = 1355

Etape 5 : choisir aléatoirement un chiffre entre 1 et le SI. Ce chiffre sera le Random Start (RS). Calculer ensuite la séquence suivante : RS, RS+SI, RS+2SI,RS+29SI.

Exemple :

Nombre souhaité de sites enquêtés dans la strate = 30

SI = 1355

RS = 201

Séquence = 201, 1556, 2911, 426638 141.



Zones de recensement (UEP)	Nb. de ménages	Total Cumulé	UEP choisies (à partir des la séquence)	Séries RS+SI
ZR 1 (Dapoya)	1170	1170	201	201
ZR 2 (Nemnin)	100	1270		1556
ZR 3 (Paspanga)	80	1350		2911
ZR 4 (Koulouba)	500	1850	1556	4266
ZR 5 (Bilbalogho)	500	2350		5621
ZR 6 (Quartiers saints)	335	2685		6976
ZR 7 (Samandin)	840	3525	2911	8331
ZR 8 (Gounghin Sud)	670	4195		9686
ZR 9 Hamdalaye)	800	4995	4266	11041
ZR 10 (Gounghin Nord) etc.	650	5645	5621	12396

Ainsi les UEP (ici « zones de recensement ») sélectionnées seront les ZR1, ZR4, ZR7, ZR9 ZR49.

Etape 6 : Le tableau ci-dessus permet ensuite de planifier le travail d'enquête de terrain et programmer le déploiement des équipes d'enquêteurs et superviseurs bien à l'avance.

■ PHASE 2 : SÉLECTION DES MÉNAGES À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE UNITÉ ÉCHANTILLONNAGE PRIMAIRE (UEP)

Deux options se présentent, en fonction des ressources disponibles :

1/ Définir aléatoirement des points de départ au sein des quartiers, tourner un crayon sur le clipboard pour définir dans quelle direction se rendre puis interroger les ménages toutes les « n » maisons. Pour définir le nombre « n » de maisons, diviser le nombre de ménages dans le quartier par le nombre de ménages à interroger dans chaque quartier.

Ex : quartier Samandi (ZR7) : $840/8 = 105$

Ainsi, il faut compter toutes les 105 portes, et réaliser des enquêtes jusqu'à ce que le nombre d'enquêtes voulues (8) soit atteint.

Si le quartier (UEP) contient un trop grand nombre de ménages, il est possible de le diviser en 2 ou 4 zones de tailles sensiblement équivalentes, et d'assigner une zone par enquêteur.

2 / Définir aléatoirement des points au sein des quartiers puis utiliser la « méthode du crayon » pour sélectionner les ménages situés aux alentours du point.

L'utilisation de GPS peut être d'une grande utilité pour vérifier le bon respect du plan d'échantillonnage et permettre aux enquêteurs de s'orienter dans la ville (indispensable dans les quartiers péri-urbains et non lotis).

ORGANISATION DE L'ENQUÊTE

La phase de préparation et de commencement de l'enquête est la plus complexe à réaliser dans la mesure où de multiples activités se superposent : formation, adaptation des questionnaires, recrutement, gestion de la sécurité et de la logistique, fourniture des supports (questionnaires, clipboards, badges d'identification, etc.).

Ressources humaines

La phase de recrutement de superviseurs et d'enquêteurs est extrêmement importante dans la mesure où elle conditionne la qualité de la récolte des données et le monitoring.

Plusieurs options existent.

Organisation locale	Avantages	Contraintes
Staff ACF	Possibilité de sélectionner entièrement les ressources humaines impliquées dans le projet (enquêteurs et superviseurs)	Biais possible : influencer les réponses en se présentant en tant que « Action contre la faim »
ONG locale	Permet de limiter les biais Gestion des ressources humaines déléguée au responsable de l'ONG Transfert de compétences possible Possibilité de déléguer la gestion des ressources humaines	Politisation possible des ONG
Universités	Permet de limiter les biais Coût Transfert de compétences possible	Politisation possible des universités Moindre disponibilité des étudiants
Personnels des ministères de tutelle	Connaissance du contexte Implication dans le projet Légitimité	Politisation Niveau de compétence aléatoire Revendications per diem Etc.

Les ressources humaines vont dépendre du nombre d'enquêtes nécessaires pour l'exercice (cf. supra échantillonnage) et du temps imparti.

La constitution d'équipes composées d'un superviseur et de 5 enquêteurs est optimale.

En fonction du nombre d'UEP et des contraintes logistiques, il est possible de réaliser en moyenne 5 à 8 entretiens par jour et par enquêteur. Lorsque cela est nécessaire (contraintes de temps, modalités de l'échantillonnage qui impose d'enquêter dans 6 zones au lieu de 5) il est préférable d'impliquer les superviseurs dans le recueil d'entretiens plutôt que de recruter sur le tard des enquêteurs supplémentaires.

En ce qui concerne la saisie des données, il faut compter en moyenne la saisie de 20 à 25 enquêtes par jour et par personne.

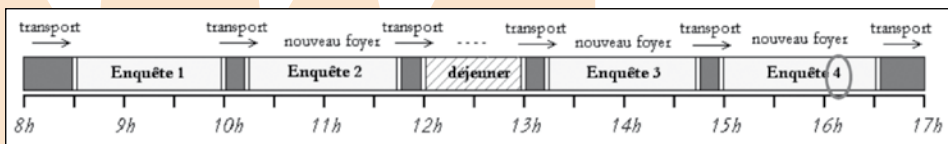


Programmation

Le temps imparti, le nombre d'enquêteurs, ainsi que leur expérience dans la mise en œuvre d'opérations de terrain, sont des facteurs parfois limitants lorsqu'il s'agit de déterminer la taille de l'échantillon à enquêter. Avant toute chose, il convient de déterminer le nombre moyen de questionnaires qu'un enquêteur est en mesure de remplir en un jour (n_{Qj}), en tenant compte du temps de travail journalier (ex : les enquêtes menées en semaine dans la journée aboutiront à une sur-représentation des femmes lors des enquêtes auprès des ménages), de certaines contraintes contextuelles (les heures de prière), et des différents critères suivants :

L'astuce est d'imbriquer toutes ces périodes (converties en minutes) dans le chronogramme d'une journée type, limitée par les heures de début et de fin de journée devant couvrir le nombre d'heures journalières imposées aux enquêteurs. Cette simulation permet de connaître le nombre de questionnaires qu'il est possible de remplir en une journée de travail.

N.B. : Sous l'emprise de la fatigue, les enquêteurs négligeront la qualité des données récoltées ; il est donc inutile de vouloir trop charger une journée.



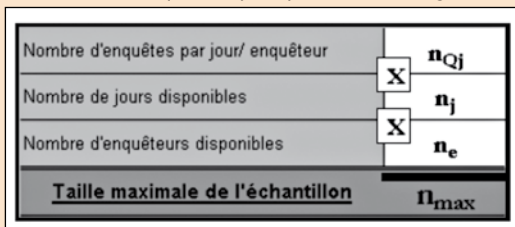
Une fois déterminé le nombre de questionnaires/jrs/enquêteur on calcule le temps disponible :

Nombre de jours disponibles pour la totalité de l'enquête : ____ jours

Nombre de jours consacrés à la saisie, au traitement, à l'analyse... : ____ jours

Une fois que l'on a passé en revue tous ces aspects, il est possible de connaître la taille maximale de l'échantillon que nous serons en mesure de couvrir, sachant qu'un questionnaire rempli équivaut à un individu enquêté.

Calcul : taille maximale de l'échantillon que l'on peut prendre en charge



Formation et test sur le terrain (deux jours)

La formation est très importante et ne doit pas être écourtée ou précipitée, de façon à ce que les enquêteurs et les superviseurs comprennent clairement :

- 1 - Le mandat et les projets dans le pays d'Action contre la Faim ;
- 2 - Les objectifs et l'approche de l'enquête ;
- 3 - La technique d'échantillonnage et l'importance de la respecter rigoureusement.

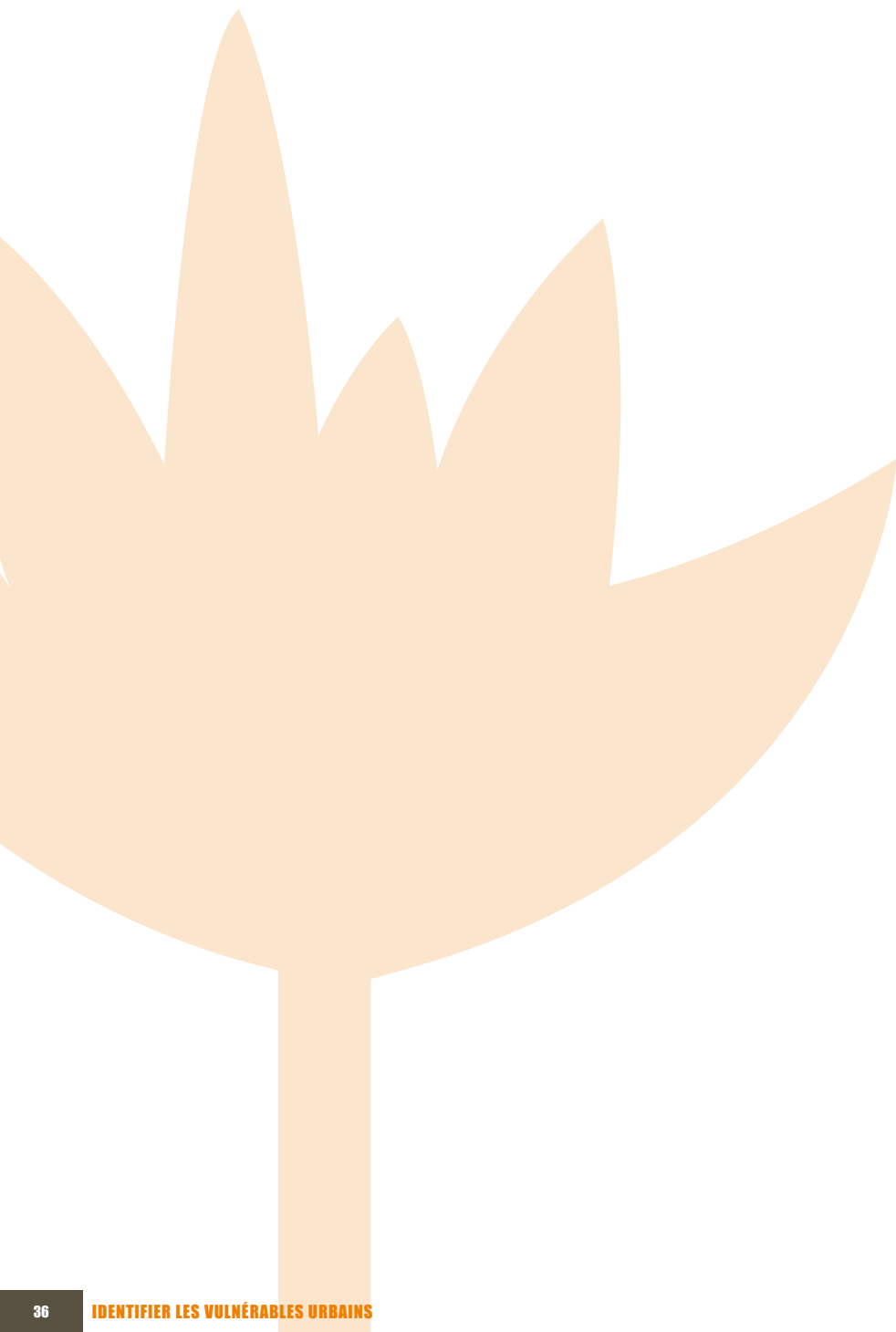
Le questionnaire :

- S'assurer que toutes les questions soient clairement comprises et donner des exemples de bonnes et de mauvaises techniques d'enquête (ne pas insister pour obtenir des réponses et reporter sur le questionnaire « ne se prononce pas », permettre aux personnes d'interrompre l'entretien, ne pas trop expliquer les questions).
- Utiliser des grilles de codes.

- L'unité d'analyse, le ménage, implique d'interviewer une personne majeure, le ou la chef du ménage de préférence.
- 4 - La présentation des fonctions et des responsabilités de chacun au sein de l'équipe, et notamment le rôle des superviseurs :
- s'assurer que les enquêteurs se situent dans le bon quartier ;
 - s'assurer que les bons ménages sont sélectionnés dans chaque quartier ;
 - accompagner les enquêteurs au début du projet et réaliser une interview minimum devant chaque agent de recensement, de façon à leur montrer les « bonnes pratiques » ;
 - veiller à ce que les agents de recensement respectent les bonnes pratiques de la conduite d'une interview, et notamment veiller à ce que l'agent ne provoque pas de « biais » ;
 - vérifier que chaque interview est réalisée de façon correcte et qu'elle ne prend pas trop de temps ;
 - vérifier que les questionnaires sont correctement remplis lorsqu'ils sont remis au superviseur. Si des données manquent, l'enquêteur doit retourner chez le sondé pour redemander la donnée manquante ;
 - récupérer les questionnaires, les signer une fois vérifiés, et les conserver en lieu sûr jusqu'à la fin de la journée ;
 - orienter, aider l'agent de recensement à se rendre au prochain foyer ;
 - s'assurer que l'équipe sous la responsabilité du superviseur ait convenablement rempli son travail avant de se déplacer vers une autre zone ;
 - réunir l'équipe à la fin de la journée ;
 - remettre les questionnaires au responsable de projet.
- 5 - Les consignes de sécurité et de logistique ;
- 6 - Le débriefing en cours et à la fin de l'enquête (voir Annexes) ;
- 7 - Le test sur le terrain dans un quartier non couvert par l'enquête.

Communication / accès aux quartiers

Outre la question des autorisations pour aller dans les quartiers, l'une des spécificités des enquêtes dans les grandes agglomérations est que les enquêteurs doivent souvent faire face à la crainte de la part des personnes interrogées d'être victime d'une agression. Inversement, les enquêteurs peuvent également se voir menacés, sommés de quitter un quartier, voire non autorisés, par les chefs de quartier, à conduire une enquête, sans l'engagement qu'un projet sera mis en place ensuite.




Chapitre 4

DONNÉES QUANTITATIVES ET QUESTIONNAIRES



© Lucile Grosjean / ACF - Libéria



Le recueil de données quantitatives peut se faire à deux niveaux : à l'échelle de l'agglomération (si l'on veut un mapping précis) ou à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers pré-identifiés.

Le questionnaire en annexes propose une série de questions qu'il convient d'ajuster. Il est notamment conseillé de sélectionner les questions les plus pertinentes en fonction du contexte et des objectifs, afin de le rendre moins long pour les personnes interrogées. Ce questionnaire a été conçu de façon à faciliter la saisie et le traitement des données, une codification a donc été élaborée (exceptés les codes localités).

Questionnaire / Baseline assessment

Les questionnaires sont composés de trois types de données :

1. Les métadonnées

Ce sont les données qui permettent de fournir des éléments de base sur le lieu et la date de l'entretien : date de l'entretien, nom du quartier où l'enquête a été réalisée, coordonnées GPS éventuellement, type de quartier et d'habitat, identité de l'enquêteur, etc.

2. Les données majeures qui doivent être collectées sont de trois ordres : profil démographique, données socio-économiques, accès à l'alimentation et à la santé.

Figurent dans cette partie les questions relatives aux domaines suivants :

- profil du foyer : nombre de personnes, nombre de familles ;
- origines et migrations : rurale, urbaine, déplacés internes, réfugiés et leur parcours résidentiel dans la ville, liens avec famille/communauté d'origine, nombre de pièces et de personnes ;
- appartenance ethnique, religieuse ou langue pratiquée pour communiquer au sein du ménage ;
- les dépenses annuelles sont aussi très importantes à analyser : quels sont les principaux postes de dépense annualisés (scolarité, santé, déplacements hors de la ville, etc.) ?
- périodes de l'année où il est éventuellement plus difficile que d'autres de gagner de l'argent.

En fonction du contexte (présence de déplacés internes/réfugiés, situation de conflit/post-conflit, etc.), certaines questions peuvent être ajoutées/retirées :

- présence de membres du foyer handicapés ;
- informations sur la possession de documents d'identité ;
- raison de la migration vers la ville ;
- enregistrement/intention en tant que personne déplacée ou réfugiée ;
- type de biens abandonnés avant migration vers la ville ;
- intentions de retourner vers la zone d'origine.

3. Les données supplémentaires

A la fin du questionnaire, doivent figurer des éléments d'explication qui peuvent être fondamentaux pour comprendre certains cas et annoter toutes les remarques faites par les personnes interviewées.

Chapitre 5

ANALYSE SOCIALE ET INSTITUTIONNELLE DES SERVICES URBAINS DE PROXIMITÉ



© ACF - Indonésie

↓

L'analyse sociale est utilisée pour fournir des informations sur les caractéristiques d'intérêt de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale. Elle peut aider à la compréhension des points suivants :

- le positionnement social des individus ou des familles (se distinguant par la parenté, l'âge, le genre, l'ethnisme, la religion, la caste...);
- l'importance des diverses caractéristiques sociales (par exemple : niveau de vie ou niveau de pauvreté, genre, âge, ethnisme) dans la définition des groupes pour l'analyse plus détaillée des moyens d'existence ;
- l'identification des dimensions et des effets de l'exclusion sur divers groupes (par exemple : manque d'accès aux avoirs, aux services, aux institutions au niveau du ménage ou de la communauté, ou manque de moyens d'expression) ;
- l'existence et la cause des conflits à l'intérieur des communautés ;
- le pouvoir et l'autorité tels qu'ils sont manifestés par les autorités traditionnelles (par exemple : chefs de villages, leaders de la communauté...) et l'autorité dont bénéficient l'état et ses agences ;
- les institutions sociales non commerciales telles que régimes fonciers découlant des coutumes, propriété commune ;
- la manière dont la politique, les institutions et les processus influent sur des groupes sociaux variés.

Dans un souci de promotion des **liens micro-macro et de l'encouragement de partenariats** associant les secteurs publics et privés, il s'agit dans ce chapitre d'examiner l'influence des politiques et des institutions sur les divers moyens d'existence et de mettre en lumière la nécessité pour les politiques de tenir compte des informations provenant du niveau local et des priorités des pauvres.

Les outils à la disposition du praticien de terrain : les entretiens semi-directifs (individuels ou en groupe), « life stories », « wealth ranking », schémas de services/institutionnels permettent de dégager des tendances, des évolutions de la situation dans des laps de temps assez courts tout en ne mobilisant que des moyens restreints. La triangulation des informations obtenues est toutefois indispensable. Des exemples de grilles d'analyse, de questionnaires ouverts et de schémas sont présentés en annexes. D'autres outils, tels que « life stories », « wealth ranking », etc., peuvent se révéler tout à fait pertinents dans la mesure où ils interrogent les différents capitaux (humain, social, financier, etc.).

Les niveaux d'analyse peuvent aussi varier considérablement, en passant de l'échelle de l'agglomération, à celle de la municipalité, de l'arrondissement (district), du secteur, du quartier ou encore de la « zone de dénombrement » (« enumeration area »).

Les organisations (associations, entreprises, groupes informels, etc.) productrices de services assurent un certain nombre de fonctions (de prestation, d'appui, de contrôle, coordination, etc.) dans le cadre d'un environnement institutionnel.

Les services forment « l'armature » de la ville. Au travers de la fourniture d'un bien matériel et/ou immatériel, ils permettent d'améliorer les conditions de vie ou l'activité économique¹⁵ (accès à la santé, l'eau potable et l'assainissement, incluant gestion des excréments, déchets domestiques et eaux grises, éducation nutritionnelle, aux transports, commercialisation des denrées, etc.). Leur efficience conditionne les moyens de subsistance des populations. Dans les quartiers reconnus par les autorités, leur fonctionnement est généralement de meilleure qualité, car assuré par des organisations formelles

soumises à des règles (entreprises publiques, etc.). De ce fait, les quartiers informels et les quartiers pauvres, considérés comme non solvables, paient généralement plus cher pour un service de moindre qualité.

Les sous-services (conseils, orientation, crédit). Par exemple, un groupement de femmes en charge d'une cantine et qui ont une importance cruciale dans la qualité du service global rendu.

La **qualité** d'un service se mesure sur l'ensemble de la chaîne de services reliés dans une **logique de filière**, à son adéquation à la demande de l'utilisateur (contenu, modalité de fourniture, coût, proximité, facilité d'accès, possibilité de dialogue, etc.). La qualité est aussi liée à la capacité des acteurs à assumer leurs rôles et à faire face avec cohérence et réactivité aux relations qu'ils peuvent entretenir entre eux (collaboration, concurrence, conflits) par rapport à la demande (usagers, bénéficiaires).

Dans le cas de services publics ou non purement marchands, **la régulation d'un service** est l'ensemble des règles communes convenues¹⁶ (normes, tarif, contrôle de la qualité, etc.). Dans les quartiers défavorisés, les services sont souvent assurés par des organisations issues de la population des quartiers et la régulation se réalise par l'interconnaissance entre usagers et membres de l'organisation, par l'intervention des leaders locaux, par le biais de revendications au sein de l'association, etc.

Dans les zones péri-urbaines, en général non cadastrées, une ambiguïté réside sur l'identification du service censé être en charge (par exemple, services d'eau municipaux ou services ruraux ?). Dans le cas d'absence totale de service, celui-ci est souvent remplacé par un service privé (marchand) beaucoup plus cher (vente d'eau à domicile), non régulé (soumis à la règle de l'offre et de la demande).

Une fois l'ensemble des données collectées, l'un des outils les plus utiles est l'entretien semi-directif avec des informateurs-clés ayant une bonne connaissance de leur quartier.

Ils peuvent être employés des autorités locales ou nationales, ONG, enseignants, représentants et leaders de quartiers, commerçants, etc.

Plusieurs questionnaires type sont présentés en annexes. Ils nécessitent cependant d'être adaptés en modifiant le contenu des réponses possibles et en retirant/ajoutant les questions les moins pertinentes (en fonction du contexte et de la problématique).

Il est important de veiller à ce que les questionnaires soient retravaillés afin qu'ils soient adaptés au contexte, et que les questions soient reformulées de façon à ce qu'elles soient intelligibles par tous (langage courant).

15 / Huppert W. et Urban K., 1998, Analysing Service Provision – Instruments for Development Cooperation ITZ, Publication Series n°263, GTZ, Eschborn

16 / Dans le cadre de relations purement marchandes, la régulation se fait par la concurrence : si le consommateur n'est pas satisfait, il a la possibilité de voir un autre vendeur.



GROUPES DE DISCUSSION, INTERVIEWS SEMI-STRUCTURÉES

Choix des quartiers, zones où conduire les enquêtes qualitatives

La sélection des quartiers retenus pour les enquêtes auprès des informateurs-clés et des ménages doit se baser sur le zonage des vulnérabilités, précédemment réalisé, et plus précisément sur les différentes strates retenues.

Questionnaire auprès des commerçants

Ces questionnaires peuvent être adressés à différents acteurs : du restaurateur de rue délivrant un petit nombre de repas par jour au grossiste. En fonction des personnes interrogées, les informations ainsi collectées peuvent concerner un quartier comme l'ensemble de la ville.

L'utilisation du questionnaire (en annexes) doit permettre aussi de comprendre les logiques de filières. La filière est un mode de découpage et de représentation d'un système composé d'agents qui produisent, transforment, distribuent et consomment un produit.

La méthode proposée s'articule en 4 phases : la délimitation de la filière, la typologie d'acteurs, l'analyse comptable, et l'analyse organisationnelle.

Questionnaire auprès des chefs et responsables de quartiers (groupe de discussion)

Ce type d'entretien vise à entretenir les informateurs considérés comme « clés » et à chercher à obtenir un consensus entre les participants autour de questions semi-ouvertes.

Trois types d'informations sont recherchés :

1. Afin de mieux connaître les enjeux et les tensions locales, de simples entretiens semi-ouverts avec des personnes ressources (leader) peuvent constituer une bonne préparation de Focus Group Discussion. Pour cela, il faut un modérateur capable de réorienter le débat lorsqu'il devient peu productif et rester à la recherche d'un consensus.

2. Informations sur le dynamisme communautaire :

Catégorisation des habitants du secteur : définition des profils de chacun des groupes « très pauvre/vulnérable », « pauvre ou vulnérable », « non pauvre/vulnérable » des habitants du quartier (certains des critères conduisant à l'élaboration des profils sont suggérés dans le questionnaire, mais il reste de la place pour rajouter des critères qui sembleraient importants pour les leaders et que nous n'avons pas envisagés). Il est néanmoins important de veiller à la subjectivité induite par le mot « pauvreté », qui varie d'un individu à l'autre, d'une communauté à l'autre.

3. Données sur les impacts de la crise sur les stratégies des ménages :

L'analyse doit tenir compte des divisions sociales importantes exerçant une influence sur les moyens d'existence de ceux-ci.

A l'issue de ce questionnaire, une fois la catégorisation terminée, demander aux leaders d'indiquer les noms de 5 à 10 femmes appartenant au groupe « très pauvres/indigents », les noms de 5 à 10 femmes appartenant au groupe « pauvres/vulnérables » et les noms de 5 à 10 hommes appartenant aux groupes « très pauvres/vulnérables » ou « pauvres ».

Guide d'entretien auprès des groupes de ménages

Sept dimensions du capital social sont examinées : (1) les groupes et les réseaux, (2) la confiance et la solidarité, (3) l'action collective et la coopération, (4) la cohésion sociale, (5) l'information et la communication, (6) l'empowerment et l'action politique, (7) l'accès aux services et à l'emploi.

SERVICES URBAINS ET POSITIONNEMENT DES ACTEURS ¹⁷

Il est important de mettre en évidence le rôle des diverses structures (politiques, traditionnelles, administratives) et leur articulation entre elles pour gérer l'espace de pouvoir.

En dehors des outils classiques, utilisés par Action contre la Faim, (Carte sociale/ Diagrammes de

Venn¹⁸, « Histoires de vies » et « Histoire du quartier », il peut être tout à fait pertinent de procéder à l'analyse des services. Pour cela il est bien d'utiliser les outils en annexes (questionnaires) afin d'élaborer des schémas de services et des schémas institutionnels.

L'analyse des services urbains passe par :

1. L'identification de différentes formes de leadership, ainsi que les éventuels conflits socio-économiques et économiques qui pèsent sur la mise en œuvre éventuelle d'un projet (voir l'annexe « analyse du capital social »). Les situations sociales peuvent être très fluctuantes selon les quartiers : entre les « dictatures de quartiers » - où un fort leadership est exercé - et les quartiers socialement très déstructurés.

2. L'identification des problèmes rencontrés dans la fourniture d'un service donné (mauvaise qualité finale, accès limité, manque de cohésion au sein des organisations, hétérogénéité des prestataires, commercialisation peu efficace, absence de sous-services, viabilité, etc.). L'analyse des services répond aux fonctions à remplir en termes :

- d'efficacité : le service existe-t-il et qui y a accès ?
- de viabilité : est-il viable dans la durée ?
- de nature du producteur.

3. L'identification des personnes disposant d'un réel savoir technique au regard du service concerné.

4. L'analyse de la qualité d'un service. Elle doit remonter l'ensemble de la chaîne des services entretenant des relations d'interdépendance, dans une logique de filière.

La représentation graphique des acteurs en jeu, leur position institutionnelle et leurs principales relations peut se faire au travers d'un « schéma de service » et d'un « schéma institutionnel ».

Sous la forme de figurés :

- Sur un axe horizontal, la nature plus ou moins privée ou publique des organisations impliquées dans la fourniture d'un service.
- Sur un axe vertical, le principal niveau spatial d'organisation du service permettant de visualiser : le degré de proximité par rapport aux usagers, le degré d'autonomie du service par rapport à des instances situées à d'autres échelles.
- Sous la forme de flèches, les principales relations et flux fonctionnels entre acteurs et leur nature : Les relations de prestation de service (schéma de service) : fourniture de biens ou de services – appui technique, etc. –, paiement de prestations.

Les relations institutionnelles (schéma institutionnel) : prestation, supervision, contrôle, tutelle, afin de faire apparaître les éventuels « vides institutionnels » qui font que l'accès au service est peu effectif.

À l'issue de l'exercice d'élaboration du schéma de service, il est possible de visualiser les évolutions institutionnelles liées à une possible intervention, de façon prospective, pour réfléchir collectivement aux changements institutionnels à opérer ou à la cohérence des dispositifs actuels.

17 / Cette section s'appuie largement sur : Lavigne Delville Ph. Et Rosner P.-M., 2008, Accompagner l'émergence et l'institutionnalisation de services de proximité, Coopérer aujourd'hui n°58, Gret, p.17

18/ Cette technique permet d'obtenir un aperçu des institutions formelles et informelles dans le quartier, leur importance, et la façon dont elles se rencontrent au niveau de la prise de décision, qui coopère et où un manque est apparent. Les diagrammes de Venn sont aussi utiles pour évaluer l'importance des agences extérieures et le besoin d'une institution nouvelle. Cet exercice consiste à demander aux habitants de dessiner les contours de leur quartier, et d'y représenter diverses informations subjectives (zones sûres et insécurisées, typologie de l'habitat, divisions internes liées à diverses appartenances, etc.).

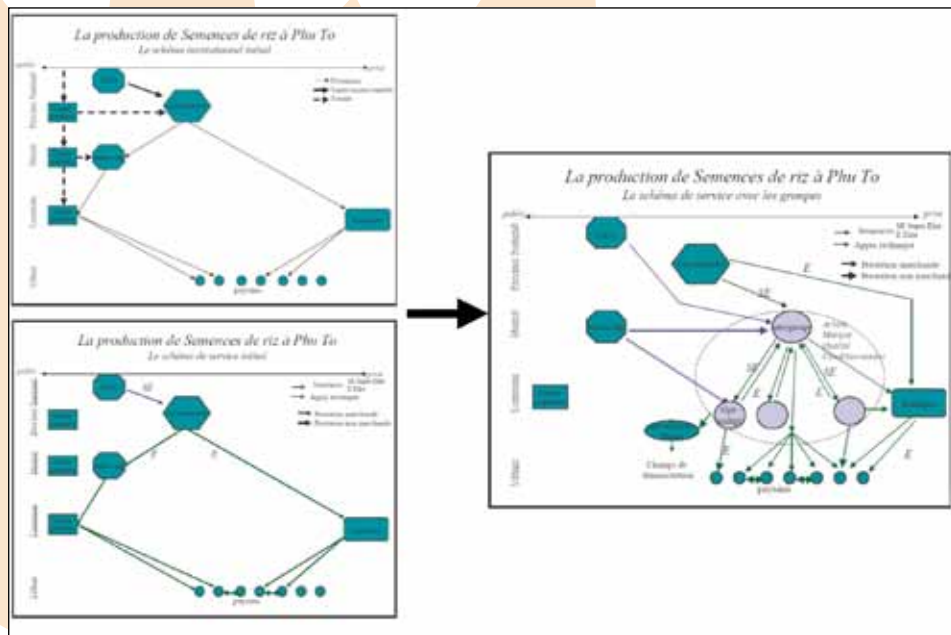


5. L'identification et l'évaluation des diverses incitations (économiques, sociales, politiques) qui pourraient pousser les individus à se fédérer durablement autour d'un projet et transcender les antagonismes existant au sein de la communauté.

Exemple : schéma initial « de service » et « institutionnel » et modélisation des propositions d'intervention (différents modes d'organisation potentiellement applicables sont présentés en annexe)

A. Schéma initial

B. Modélisation d'une intervention



Annexes



© Lucifé Grosjean / ACF - Libéria

ANNEXE 1 :

Méthode par quadrats

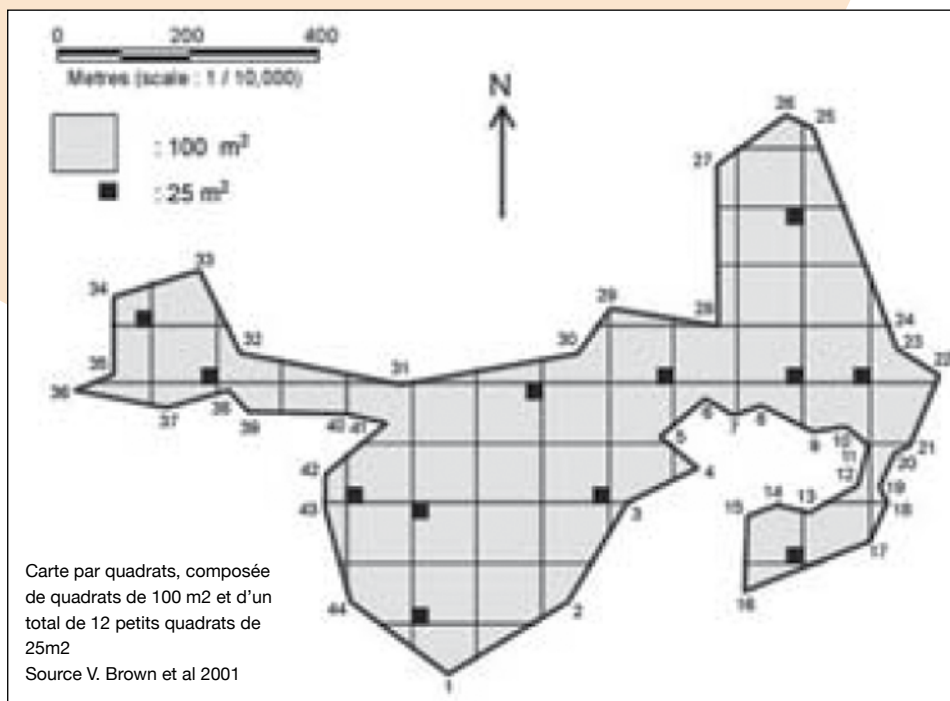
Etape 1 : Obtenir une vue aérienne ou dessiner une carte de la zone concernée par l'enquête. Cela peut avoir la forme d'une image satellitaire, d'une photographie aérienne, une carte éditée voire une carte dessinée à la main.

Etape 2 : Mesurer le périmètre de la zone.

a. Choisir un point de départ ou un point côté. Toutes les limites externes de la zone sont définies par leur orientation, pouvant être mesurée en degrés à l'aide de compas ou de GPS. A chaque point pour lequel une nouvelle direction est prise, le GPS donne les coordonnées du point géographique sur lequel on se trouve.

b. A chaque nouvelle direction prise, mesurer la distance d'un point à l'autre. Cela peut être fait en mesurant les pas, à l'aide du GPS, de Google Earth.

Etape 3 : Après avoir pris les mesures du périmètre, dessiner une ébauche de la zone, à l'échelle 1 : 10 000 (cent mètres mesurés au niveau du terrain correspondant à un centimètre sur le papier). Cette ébauche peut également être obtenue en faisant entrer les données de la longitude et de latitude à partir du GPS et d'un ordinateur doté d'un logiciel de cartographie. Les grilles sont alors superposées sur l'ébauche de l'échelle. En fonction de la superficie de la zone, cela peut faire des quadrats de 25X25 m ou 100X100 mètres.



Etape 4 : Calculer la superficie de l'ensemble de la région en comptant le nombre de quadrats complets et partiels. La surface d'un quadrat complet = longueur X largeur. On peut faire une estimation de la surface des quadrats partiels (formes irrégulières) en créant des formes géographiques plus petites et en faisant leur somme (la surface d'un carré ou d'un rectangle = longueur X largeur. La surface d'un triangle = $\frac{1}{2}$ base X hauteur).

Etape 5 : Sélectionner un échantillon aléatoire de quadrats (MSF/Epicentre recommandent de sélectionner à partir de 5 à 25 petits quadrats, mesurant 625 mètres carrés). Au sein de chaque échantillon de quadrat, un dénombrement (ou entretien lors d'une enquête) doit être entrepris. Une autre approche consiste à sélectionner un échantillon stratifié de quadrats sur la base des tendances de foyers observés de haute densité, de moyenne densité et de faible densité.

Etape 6 : En ce qui concerne l'échantillon aléatoire, transposer la densité moyenne de la population mesurée dans les échantillons de quadrats à toute surface pour une estimation du nombre de la population. S'agissant de l'échantillon stratifié, une pondération peut être nécessaire avant une transposition sur la surface totale.

Le calcul de la superficie d'une surface non géométrique peut également se faire par pesée (avec une balance de bureau par exemple ou balance médicale) : on découpe la surface en question, on découpe une surface géométrique simple (carré) et on déduit la surface complexe grâce à une règle de trois.

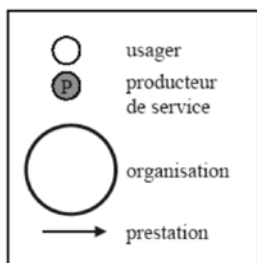


ANNEXE 2 : Catégorisation des mécanismes participatifs (exemple Amérique centrale)

	Courant	Outils	Facilitateur	Enjeu principal
Formelle	Traditionnel	Réunion	Municipalités Pouvoirs publics	Légitimer un pouvoir via un projet.
Basée sur l'information	Auto Gestion	Réunion Formation	Institutions Publiques / ONG	Diminuer les coûts récurrents d'un projet.
Consultative	Traditionnel	Réunion du conseil municipal Planification participative	Municipalités Institutions Publiques	Légitimer une décision du pouvoir local.
Fonctionnelle	Auto Gestion	Réunion du conseil municipal	Municipalités Institutions Publiques	Décentraliser au profit des communautés.
Interactive	Empowerment	Planification participative	ONG	Structurer la société civile en formant des structures communautaires compétentes.
Auto développement	Empowerment	Planification participative Consultation Populaire	ONG Institutions Publiques Entreprises Municipalités	Structurer la société civile en formant des structures communautaires compétentes.

Type de participation et Responsabilité	Consultation	Main d'œuvre	Formation	Gestion	Développement local	Evaluation
Formelle	✓	Possible	-	-	-	-
Basée sur l'information	✓	✓	✓	-	-	-
Consultative	✓	✓	-	Possible	✓	-
Fonctionnelle	✓	✓	✓	✓	-	-
Interactive	✓	✓	✓	✓	-	✓
Auto développement	✓	✓	✓	✓	✓	✓

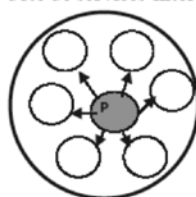
ANNEXE 3 : Les différents modes d'organisation dans l'environnement institutionnel



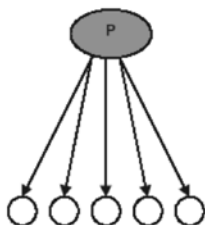
Des usagers entre eux
(avec ou sans organisation)



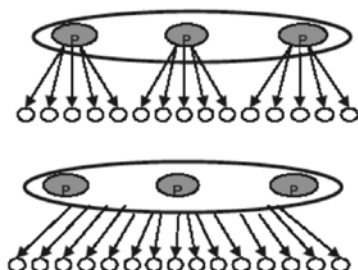
Une organisation d'usagers
se dote de services internes



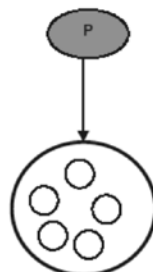
Un service individuel



Des organisations
de producteurs de service



Un service délivré
collectivement



Source : Gret Coopérer aujourd'hui n°58



ANNEXE 4 :

Grille d'analyse des caractéristiques et organisation des populations urbaines

Obtenir une réponse précise à l'ensemble des questions listées ci-dessous n'est pas chose aisée dans des pays où l'information est très rare, diffuse et souvent captive. Il ne s'agit donc en aucun cas de prétendre obtenir ces informations à l'issue d'une première collecte des informations de seconde main, mais de garder ces questions en tête au fil du processus d'évaluation.

■ CADRE MACRO-ÉCONOMIQUE

Le pays a-t-il été sous l'influence directe des politiques macro-économiques préconisées par les institutions de Breton Woods (ouverture commerciale, encouragement des activités exportatrices, baisse des déficits publics) ?

Quels sont les facteurs de vulnérabilité qui affectent la situation du pays ? (crise aiguë, crise durable, isolement, déstructuration sociale, économique et institutionnelle, conflit, etc.)

Quels sont les risques à venir (dans le court/moyen terme) au regard du calendrier agricole (période de soudure, qualité des récoltes à venir, etc.) et des événements à venir (fêtes, rentrée scolaire, etc.) ?

Quel est le rôle de la ville dans l'armature urbaine nationale et régionale ? (évolution du degré de primatie urbaine¹⁹, impact d'éventuels phénomènes de congestion urbaine) Présence d'industries de main d'œuvre ? D'industries technologiques, de services ? D'administrations, etc. ?

La ville est-elle en mesure de capter des investissements ? (politique de grands travaux, etc.). Les populations défavorisées ont-elles la possibilité de capter les bénéfices directs ou indirects de ces investissements ?

■ POLITIQUES PUBLIQUES

Existe-t-il un plan stratégique de développement prévoyant la croissance de la ville ? Des ressources sont-elles allouées à cette fin ? La municipalité dispose-t-elle de réserves foncières ? Existe-t-il des programmes de régulation et de viabilisation des zones informelles ? Existe-t-il des normes et des standards (construction, services de base) ou une politique de subvention à destination des ménages défavorisés ?

Les ruraux venus s'installer en ville ont-ils besoin d'un « permis de résident » pour pouvoir accéder à un certain nombre de droits (école pour les enfants, couverture médicale, etc.) ?

Quelles sont les principales politiques de protection sociale à l'attention des personnes défavorisées ? Personnes très pauvres et en situation de forte exclusion (indigents) ?

Quelles sont les réponses déjà apportées et à venir, ainsi que les moyens affectés par les autorités afin d'enrayer la crise :

- Soutien aux producteurs de céréales pour l'achat de semences, engrais, pesticides ?
- Libération d'une partie des stocks à prix social ?
- Exonération ou réduction temporaire des droits de douane et de la TVA sur les denrées de base et les produits de première nécessité ?

19 / Rapport entre la population de la ville principale (celle qui a la population la plus élevée) et la population urbaine totale.

- Blocages /restrictions sur les exportations ?
- Régulation des prix de ventes ? Au près des grossistes et/ou de l'ensemble des commerçants ? Cette mesure s'applique-t-elle à l'ensemble de quartiers de la ville ?
- Développement de grands travaux d'infrastructure en vue d'améliorer la desserte et l'approvisionnement des centres urbains ?

■ FORME ET FONCTION DE LA VILLE

Définir le poids de la ville = $\frac{\text{Nombre de foyers dans la ville} \times \text{Revenu moyen des ménages}}{\text{Revenu total des ménages au niveau national}}$

Estimation du nombre de ménages en situation de pauvreté.

La fonction de la ville = pôle économique, industriel, politique, commercial, culturel, financier.

S'agit-il d'une ville mondialisée (ayant un rôle régional/international) ?

Poids et rôle des diasporas/communautés dans le contrôle de certains secteurs économiques de la ville ? Poids des rémittences dans l'économie des ménages ?

Quel est le mode de production de l'espace ? Rôle des acteurs coutumiers dans la production de terrains en périphérie de la ville ?

Est-il possible de délimiter les zones urbaines, péri-urbaines et d'exurbanisation²⁰ ?

Nombre de centres (commerciaux, de pouvoir, de production) ?

Poids des secteurs commerciaux, financiers, agricoles, politiques et administratifs, logistiques (nœud ferroviaire, port, aéroport) ?

■ GESTION URBAINE

Gouvernance :

La forme et la qualité des systèmes de gouvernement – structure, pouvoir, efficacité, efficience, droits et représentation. Les enjeux principaux de la gouvernance s'analysent ainsi :

Le pouvoir politique est-il exercé de manière juste ? Si ce n'est pas le cas, qui s'en trouve désavantagé ?

Les fournisseurs de services locaux sont-ils efficaces et à quel point sont-ils accessibles ?

Les organismes gouvernementaux font-ils preuve d'honnêteté et sont-ils efficaces et accessibles ?

Les droits fondamentaux de l'homme font-ils l'objet d'une protection et d'une application légale ?

Les droits de propriété sont-ils clairs et applicables ?

Existe-t-il un accès pour tous au système officiel de justice et au système légal ?

Les systèmes officieux ou traditionnels de justice sont-ils discriminatoires envers certains groupes ?

Ou encore, responsabilisation ? Décentralisation ?

Quelles sont les compétences du gouvernement local (municipalités) ? La capitale dispose-t-elle de compétences spéciales ? Le gouvernement central peut-il révoquer le gouvernement local ? Le gouvernement local peut-il emprunter de l'argent, gérer des projets en choisissant ses partenaires ? Quels sont les acteurs impliqués dans l'élaboration des documents de planification ? Ces derniers sont-ils appliqués ? Les acteurs sont-ils financés ?

20 / Phénomène par lequel les personnes n'ayant plus les moyens de vivre en ville s'installent en zones périurbaines et pratiquent une agriculture vivrière d'autoconsommation



Des programmes de régularisation des zones informelles sont-ils prévus ? Partenariat public/privé ou gestion publique ? Existe-t-il des outils dédiés, comme la participation, la décentralisation, la planification stratégique ? Y a-t-il participation de la société civile dans l'élaboration des projets ? (planification, grands projets urbains)

La ville dispose-t-elle de réserves foncières dédiées à son propre développement ? La constitution protège-t-elle contre les expulsions ?

Certaines minorités (femmes, ethnies, etc.) rencontrent-elles des difficultés à acquérir des terrains, à hériter de logements ?

Les entreprises de **services urbains** dans les quartiers défavorisés sont-elles présentes ?

Ces services sont-ils délégués à des artisans/groupes d'usagers ? Informels ? Absents ?

Existe-t-il, dans le domaine des services – notamment de l'eau –, une tarification sociale/un système de péréquation ? Les règles de construction et les normes des entreprises de service public sont-elles adaptées aux ressources des ménages à bas revenus ?

Quelles sont les zones desservies par les grands services urbains ? (voir schémas de réseaux)

■ SERVICES DE SOINS ET DE SANTÉ

Offre de soins : existe-il une carte sanitaire ? Quelle est la répartition spatiale des établissements de premiers contacts publics et privés non lucratifs ? Quels sont les 2ème et 3ème niveaux de référence ? Quel est le plateau technique de ces structures (soins maternels et infantiles, dépôt pharmaceutique, maternité, etc.) ? Quel est le niveau de participation communautaire et de recouvrement des coûts des soins de santé primaire ?

■ CAPITAL SOCIAL

Quel est le poids d'éventuelles logiques humanitaires de compensation sur les dynamiques communautaires ?

Quel dynamisme de la société civile : coordination des associations locales ?

Quel poids des groupes religieux, ésotériques, sectaires dans le fonctionnement et l'organisation des quartiers ?

Quel indice de ségrégation urbaine ?

Cohésion, capital social : dans le cadre d'un même projet couvrant plusieurs quartiers de la ville, quelles sont les zones où les activités ont eu le plus de mal à se mettre en place ? Où la durabilité du projet a été moindre ? Quelle est la répartition géographique des minorités (religieuses, ethniques, claniques, migrants, déplacés, réfugiés) au sein de l'agglomération ? Quel est le poids des groupes maffieux, religieux, ésotériques, sectaires dans le fonctionnement de certains quartiers ?

Existe-t-il une carte des **dangers socio-naturels** et des codes de la construction pour prévenir les effets des catastrophes naturelles ?

Quelles sont les activités économiques des populations les plus vulnérables (dépenses alimentaires > 75% du budget) des quartiers défavorisés (ramassage de gravillons, commerce ambulancier, charretier, manœuvre, etc.) ?

■ LES ACTEURS

Quelles sont les réponses des ONG ?

Grossistes et semi-grossistes : niveau des stocks, approvisionnement sur le marché international ?

Mise en place de stratégies de constitution des stocks ? Stockage spéculatif ? Evolution des marges bénéficiaires ? Développement du crédit aux détaillants ? etc.



ÉVALUATION DES MODES D'EXISTENCE DURABLES

(A remplir au préalable par les superviseurs et à distribuer à l'enquêteur)

1. Questionnaire numéro : 2. Code de l'enquêteur :
3. Date de l'interview : 4. Code arrondissement :
5. Code du quartier : 6. Code de la strate :

G1. Numero de l'unité GPS :

G2. Numero de point :

G3. Coordonnées GPS : Nord Ouest

S'IL N'Y A AUCUN ADULTE DANS LA MAISON, ALLER À LA MAISON SUIVANTE EN RESPECTANT LA MÉTHODOLOGIE D'ÉCHANTILLONNAGE.

(A lire à la personne interrogée avant de commencer l'interview)

Bonjour/soir, je m'appelle _____. Je travaille pour une association sur une étude qui cherche à comprendre les conditions de vie et l'accès à l'alimentation des personnes qui vivent dans votre quartier. Il n'y a pas de « bonnes » ou de « mauvaises » réponses à mes questions, je cherche juste à en savoir un peu plus sur votre vie ici. Vous avez la liberté de ne pas répondre aux questions ou d'interrompre l'interview à tout moment.

Ce questionnaire est anonyme, vos réponses sont confidentielles et ne seront pas transmises au gouvernement ou à d'autres organismes. Votre nom ne sera pas mentionné dans notre rapport. Je ne peux rien vous offrir en échange de votre contribution, à part mes remerciements car votre participation et votre témoignage sont très importants.

Cet entretien prendra 30 minutes environ. Avez-vous des questions ? Êtes-vous d'accord pour continuer ?

OUI _____ NON _____

SI LA PERSONNE DIT QU'ELLE EST OCCUPÉE, DEMANDEZ S'IL EST POSSIBLE DE REVENIR PLUS TARD.

SI LA PERSONNE RÉPOND NON, ALLER À LA MAISON SUIVANTE EN RESPECTANT LA MÉTHODOLOGIE D'ÉCHANTILLONNAGE.



(A remplir au préalable par l'enquêteur avant de commencer l'interview)

7. TYPE DE LOGEMENT DANS LEQUEL HABITE LE MÉNAGE

		7b Qualité des matériaux/capacité résistance	
1	Villa (maison en béton)		
2	Maison en briques cuites	Bon état	1
3	Maison en banco	État moyen	2
4	Pièce unique dans une maison	Mauvais état	3
5	Abris précaire/hangar/tente (plastique, bois, tôle)		

8. ENVIRONNEMENT DU LOGEMENT

1	Quartier loti
2	Quartier reculé/non loti
3	Zone inondable
4	Zone à risque ou très polluée (décharge, industrie)
5	Autre :

9. DÉBUT DE L'ENTRETIEN : _____ (hh :mm)

Fin de l'entretien : _____ (hh :mm)

10. PERSONNE INTERVIEWÉE :

Masculin	1
Féminin	2

11. ÂGE : |_|_|

I – PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA PERSONNE INTERROGÉE ET DU/DE LA CONJOINT(E)

12. NOMBRE DE PIÈCES HABITABLES : |_|_|_|

13. CHEF DE MÉNAGE (personne qui est quotidiennement responsable des décisions finales concernant le foyer : distribution et utilisation des ressources)

Masculin	1
Féminin	2

COMBIEN DE PERSONNES CONSIDÉREZ-VOUS COMME FAISANT ACTUELLEMENT PARTIE DE VOTRE MÉNAGE ? C'est à dire les personnes avec lesquelles vous partagez régulièrement de la nourriture et d'autres ressources, même si vous ne vivez pas avec elles tout le temps. (BIEN EXPLIQUER LA QUESTION)

14	Nombre total de membres du foyer (personne interrogée incluse)	
15	Nombre d'enfants de moins de 24 mois	
16	Nombre d'enfants entre 24 mois et 59 mois	
17	Nombre d'enfants entre 5 et 16 ans (si =0 Aller Q. 25)	
18	Nombre d'adultes entre 16 ans et 60 ans (personne interrogée incluse)	
19	Nombre de personnes de plus de 60 ans	

POUVEZ-VOUS ME DONNER DES PRÉCISIONS SUR VOS ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS ?

Garçons entre 5-16 ans ?	20. Combien ? _ _ _	21. Combien vont à l'école ? nombre : _ _ _ NSPP: 98	24. (Si des enfants ne sont pas scolarisés) Pourquoi certains de vos enfants ne sont pas scolarisés ?	
			Frais de scolarité	1
Filles entre 5-16 ans?	22. Combien ? _ _ _	23. Combien vont à l'école ? nombre : _ _ _ NSPP: 98	Transport	2
			Les enfants doivent travailler	3
			L'école n'est pas importante	4
			Discrimination (genre, religion, etc.)	5
			Il n'y a pas d'école	6
			Autres	7
			NSPP	98

QUEL NIVEAU D'ÉDUCATION AVEZ-VOUS ATTEINT ? ET VOTRE CONJOINT(E) ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

		25. Pers. interrogée	26. Conjoint(e)
1	Jamais scolarisé		
2	Ecole Coranique/Chrétienne		
3	Ecole Primaire		
4	Lycée/Collège		
5	Université/ Grandes écoles		
6	Autre : Préciser _____		
7	Formation professionnelle (ex. menuiserie, coiffure, mécanique, etc.) Préciser _____		
98	Ne sait pas/refus de répondre		
99	Pas applicable		



27. QUELLE LANGUE PARLEZ-VOUS À L'INTÉRIEUR DE VOTRE FOYER (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES) ?

Français	1
Arabe local	2
Fitri Batha	3
Gorane	4
Hadjarai	5
Kanem Bornou	6
Ouaddai	7
Sara	8
Autre Préciser :	9
Ne sais pas / refus de répondre	98

28. DEPUIS QUAND VIVEZ-VOUS À N'DJAMENA ?

Né ici (ALLER Q.188)	1
< 6 mois	2
< 2 ans	3
Entre 2-6 ans	4
Entre 7-16 ans	5
> 16 ans	6

29. Vous viviez en zone :

30. Quelles sont les principales raisons de votre venue (plusieurs réponses possibles)

Pour trouver du travail	1
Pour les services en ville (école, santé, vie urbaine, électricité, etc.)	2
Événement climatique (sécheresse, etc.)	3
Conflit fonciers / violences / menaces	4
Pour rejoindre la famille à N'Djaména / raisons familiales	5
Pression de la communauté rurale (poids des traditions)	6
Autre (préciser) :	7
NSPP	98

31. AVEZ-VOUS DES CONTACTS RÉGULIERS AVEC VOS PROCHES, QU’ILS SOIENT RESTÉS DANS VOTRE RÉGION D’ORIGINE OU QU’ILS SOIENT PARTIS DANS UNE AUTRE RÉGION/ PAYS ?

Oui	1	32. Quels types de contacts (Plusieurs réponses possibles)	
Non	2		
NSPP	98	Simple visites de famille/amis	1
		Aide de la part de la famille	2
		Aide pour la famille	3
		Soins (marabouts, medecine traditionnelle, etc.)	4
		Autres (precisez)	5

33. ÊTES-VOUS ACTUELLEMENT EN LOCATION, HÉBERGÉ, EN COHABITATION AVEC UNE AUTRE FAMILLE, EN SITUATION DE SQUAT, OU PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT ?

Propriétaire avec titre / papiers	1		
Propriétaire sans titre / papiers	2		
Locataire :	3	34. Quelle somme consacrez-vous ?	
		Moins de 7500 CFA	1
		Entre 7500 et 15 000 CFA	2
		Entre 15 000 et 25 000 CFA	3
		Entre 25 000 et 50 000 CFA	4
		Entre 50 000 et 100 000 CFA	5
		Entre 100 000 et 300 000 CFA	6
		Plus de 300 000 CFA	7
		NSPP	98
Hébergé par une autre famille temporairement et gratuitement	4		
Hébergé par une autre famille temporairement contre services	5		
Vit sur le lieu d’emploi (gardien-nage)	6		
Vit ici de façon temporaire (pour quelques jours ou semaines)	7		
Sans Domicile Fixe	8		
Autre :	9		
NSPP	98		

35. PENSEZ-VOUS POUVOIR ÊTRE EXPULSÉ DE VOTRE LOGEMENT ?

OUI	1	123. Pour quelle(s) raison(s) ?	
		Pas de contrat de location, arriéré de paiement	1
		Risque d'expulsion ou d'expropriation par les autorités	2
		Risque d'expropriation par les autorités (réserve de l'Etat)	3
		Mes documents ne me protègent pas (faux papiers)	4
		Par mon conjoint/membre de la famille, concession	5
		Autre :	6
NON	2		
RSP/Refus de répondre	9		

QUELLES SONT LES TROIS PRINCIPALES DIFFICULTÉS, S'IL Y EN A, QUE VOUS RENCONTREZ DANS CE QUARTIER ? (Cocher toutes les réponses mentionnées, ne pas lire les réponses possibles)

	36. Ordre	37. Décrivez de façon précise	38. Que faites-vous pour faire face à ces difficultés ?	39. Qui s'en charge au sein de votre ménage ou au sein de votre quartier ? (CODE PERSONNES)
Il n'y pas de réel problème				
Il n'y a pas de travail/ pas d'argent pour le business				
Vie chère				
Trop loin des transports /Transports trop coûteux pour aller travailler				
Harcèlement/intimidations de la part des autorités (police, armée, etc.)				
Problèmes avec les propriétaires des maison/terrains				
Communauté locale inamicale/indifférente				
Il n'y a pas d'eau				

	36. Ordre	37. Décrivez de façon précise	38. Que faites-vous pour faire face à ces difficultés ?	39. Qui s'en charge au sein de votre ménage ou au sein de votre quartier ? (CODE PERSONNES)
Assainissement (déchets, eaux usées, etc.)				
Inondations				
Pas d'électricité				
Insécurité/vols				
Surpeuplement				
Pollution				
Autres				
NSPP	98			

II – STATUT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU MÉNAGE

40. QUELLES ONT ÉTÉ LES ACTIVITÉS, EMPLOIS ET REVENUS DIVERS (RENTES) DES MEMBRES DE VOTRE FOYER DURANT LES 3 DERNIERS MOIS ?

Source du revenu ? (code EMPLOI)	41. Qui ? (Utiliser codes PERSONNE)	42. Situation ? 1 = Revenus stables 2 = Revenus occasionnels 3 = Revenus très irréguliers	Revenus mensuels 43 Fourchette Basse/ 44. Fourchette Haute Utiliser codes REVENUS	
			-	+
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
Si Agriculture Précisez		45 Surface cultivée		
		46 Type de culture		
		47 NB Animaux		
		48 Animaux		



POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DES 5 PRINCIPALES DÉPENSES DE VOTRE FOYER (DÉPENSES JOURNALIÈRES) ?

49. Lister de 1 à 5 les principales dépenses	1-5	50. Montant (CFA) (CODES)	51. Evolution de ces dépenses par rapport à 2007 ? (+/=-)
1 Alimentation			
2 Eau			
3 Assainissement, ordures			
4 Produits d'hygiène			
5 Logement/Loyer			
6 Transports			
7 Electricité			
8 Téléphone			
9 Santé			
10 Habillement			
11 Combustibles (bois, etc.)			
12 Education			
13 Remboursement dettes			
14 Prêt à d'autres			
15 Epargne			
16 Tabac/Alcool			
17 Autres			

52. DEPUIS JANVIER 2008, VOTRE MÉNAGE S'EST-IL ENDETTÉ ?

Oui	1	53. de quel type de dépenses :		55. prêts contractés auprès :	
		Alimentation	1	Banque	1
		Coûts médicaux/maladie	2	ONG/Association locale	2
		Business	3	Famille	3
		Transport/voyages	4	Voisins	4
		Mariage/funérailles	5	Commerçant	5
		Frais scolarité	6	Usurier	6
		Autres : _____	7	Autres	7
Non	2	54. Avez-vous revendu certains de vos biens (capital) pour faire face à vos besoins ?			
		OUI	1 --> Précisez		
		NON	2		
		NSPP	98		

AVEZ-VOUS LIMITÉ OU SUPPRIMÉ CERTAINES DÉPENSES ?

Oui	1	56. de quel type de dépenses :	
		Alimentation	1
		Coût médicaux/maladie	2
		Business	3
		Transport/voyages	4
		Mariage/funérailles	5
		Frais scolarité	6
		Autres : _____	7
Non	2		
NSPP	98		



57. PARTAGEZ-VOUS DES RESSOURCES AVEC D'AUTRES PERSONNES QUE CELLES DE VOTRE MÉNAGE ? (*Plusieurs réponses possibles, ne pas lire les réponses proposées*)

Oui	1	58. Avec qui ?	60. Quel type de ressource ?		
		Famille Elargie	1	Hébergement	1
		Voisins dans la concession	2	Alimentation	2
		Voisins hors de la concession	3	Eau	3
		Réseaux (Mosquée, Eglise, etc.)	4	Accès latrines	4
		Autres	5	Argent	5
		Terres/engrais/outils/semences	6	
			Informations pour trouver du travail	7	
Non	2	59. Pourquoi ? Quels obstacles ?	Autres	8	
			
				
				

III – ALIMENTATION ET SANTÉ

61. POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE CE QUE VOUS AVEZ MANGÉ ET BU HIER, QUE CE SOIT CHEZ VOUS OU AILLEURS ?

62. Nombre de repas ?		63. Sources de nourriture ? <i>Noter toutes les réponses</i>		Quels aliments ? <i>Lisez la liste d'aliments ci-dessous, et marquez 1 si quelqu'un dans le ménage a consommé l'aliment en question, et 0 dans le cas contraire.</i>	
0	1	Achats	1	Plats à base de mil pénicillaire, sorgho blanc ou rouge, maïs, riz, blé, ou tout autre plat à base de céréales ?	
1	2	Echanges/troc	2		
2	3	Dons	3	Pommes de terre, igname, manioc (atiéké, gari), patate douce blanche ou tout autre plat fait de racines et tubercules ?	
3	4	Autoproduction	4		
Plus de 3	7	Autres	5	Des légumes ? (tomates, gombo, aubergines, courgettes, choux, navets, haricots, amarante, feuilles de manioc, et toutes feuilles sauvages)	
NSPP	8	NSPP	6	Des fruits ? (mangue, papaye, banane, etc.)	
				De la viande ou de la volaille ? (bœuf, mouton, chèvre, porc, viande de brousse, foie, abats pleins : reins, rate, poumon, etc.)	
				Des œufs ? (poulet, pintade, caille, etc.)	
				Du poisson ou des fruits de mer ? (poisson frais, conserves, etc.)	
				Des aliments à base de pois, lentilles, haricots	
				Des produits laitiers ? (fromage, yaourts, lait, crème fraîche, etc.)	
				Des huiles et graisses ? (huile de palme ou autres huiles végétales, beurre, mayonnaise, etc.)	
				Des sucres ? (en poudre ou morceaux, boissons sucrées, miel, confiture, bonbons, etc.)	
				Autres aliments ? (condiments, café, thé, etc.)	
				64 : TOTAL (additionnez) :	



POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOS REPAS CES 30 DERNIERS JOURS ?

Questions	Réponses possibles	Code
Ces 30 derniers jours, avez-vous été inquiet par le fait que votre ménage puisse manquer de nourriture?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
Ces 30 derniers jours, est-ce que par manque de moyens, vous ou tout membre de votre ménage n'avez pas pu manger certains aliments que vous préférez consommer d'habitude ?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
Ces 30 derniers jours, est-ce que par manque de moyens, vous ou tout membre de votre ménage avez été contraint de manger tous les jours la même chose ?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
Ces 30 derniers jours, est-ce que par manque de moyens, vous ou tout membre de votre ménage avez été contraint de manger des aliments que vous préférez ne pas manger d'habitude ?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
Ces 30 derniers jours, est-ce que par manque de nourriture, vous ou tout membre de votre ménage, avez-vous été contraint de diminuer la quantité mangée au cours d'un repas ?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
Ces 30 derniers jours, est-ce que par manque de nourriture, vous ou tout membre de votre ménage avez réduit le nombre de repas habituellement consommés par jour ?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
Ces 30 derniers jours, est-ce que par manque de nourriture, vous ou tout membre de votre ménage, êtes allé vous coucher le soir en ayant faim ?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
Ces 30 derniers jours, est-il arrivé qu'il n'y ait rien à manger du tout dans votre maison faute de moyens ?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
Ces 30 derniers jours, est-ce que par manque de moyens, vous ou tout membre de votre ménage avez passé toute une journée sans manger ?	0. jamais 1.rarement 2.parfois 3.souvent	<input type="text"/>
	65. TOTAL	

COMMENT AVEZ-VOUS ACCÈS À DE L'EAU POTABLE

66. En saison sèche ?		67. En saison humide ?	
Connexion directe au logement	1	1	68. Coût estimé par Unité litre Saison sèche : CFA/..... Litres Saison Humide : CFA/..... Litres
Branchement anarchique	2	2	
Puits a domicile/ dans la concession	3	3	69. Traitement (chloration, ébullition/filtrage, décantation, etc.) avant consommation Chloration réseau 1 Chloration à domicile 2 Ebullition/ Filtration 3 Décantation 4 Pas de traitement 5 NSP/aléatoire 6
Puits chez un voisin	4	4	
Pompe à main/ borne fontaine	5	5	
Collecteur d'eau de pluie	6	6	70. Stockage eau potable Couvert 1 Non couvert 2
Achat à un vendeur d'eau	7	7	
Eau en bouteille	8	8	Au sol 3
			Au dessus sol 4
Autre	98	98	
Ne sais pas/refus de répondre	99	99	

EN CE QUI CONCERNE LA COLLECTE DE L'EAU À UN PUIT OU À UNE BORNE FONTAINE :

Nombre de fois par jour	71	76. TOTAL (71X72X73) litres/jour
Volume des containers utilisés	72	
Nombre de containers à chaque trajet	73	
Personne(s) en charge (utiliser codes personnes)	74	
Temps pour se rendre au point d'eau (trajet aller et retour + attente)	75 min	

77. AVEZ-VOUS ACCÈS À DES LATRINES ?

Oui	1	78. Ces latrines sont		79. Type de latrines		80. Ecoulement vers	
		Dans la maison	1	Sèche	1	Réseau tout à l'égout	1
				Humide	2	Fosse septique	2
		Latrines dans la concession ou chez des voisins	2	Diversion urine	3	Fosse vidangée	3
				Ecosan	4	Compost	4
		Latrines publiques	3	Autre	5	Autre	5
Non	2	81. Où allez-vous ?					
		Rivière	1				
		Drainage	2				
		Sac plastique	3				
		Espaces verts	4				
		Autre	5				

EN CE QUI CONCERNE VOS DÉCHETS MÉNAGERS :

82. Où mettez-vous vos déchets ménagers ?		83. Qui collecte les ordures ?		84. Selon quelle fréquence	
Poubelles	1	Comité Assainissement	1	Tous les jours	1
Incinération	2				
A même dans la maison	3	Petite entreprise	2	Deux fois par semaine	2
Dans la rue (pour remblayer)	4	Mairie	3	Une fois par semaine	3
Terrain vague	5	Personne, pas de collecte (aller Q. 85.)	4	Deux fois par mois	4
Décharge secondaire	6				
Caniveau	7	Autre	5	Une fois par mois	5
Chenal/canal	8				
Drain naturel	9				
Autre	10	NSPP	98	Moins d'une fois par mois	98
NSPP	98				

EN CE QUI CONCERNE L'USAGE DE MOUSTIQUAIRES :

85. Utilisez-vous des moustiquaires au sein du ménage ?	
Oui	1
Non	2
Moustiquaire non imprégnée, sans insecticide	3
Moustiquaire imprégnée, avec insecticide	4
NSPP	98

86. Si utilisation de moustiquaire, qui a dormi dessous la nuit dernière (une ou plusieurs réponses possibles) ?	
Un ou plusieurs enfant(s) de moins de 5 ans	1
Un ou plusieurs enfants de 5 à 16 ans	2
Adultes	3
Tout le monde	4
NSPP	98

CONCERNANT VOTRE BIEN-ÊTRE...

87. Depuis janvier 2008, souffrez-vous particulièrement de quelque chose ?		
Codes		Code
0 Jamais	Fatigue générale	
1 Rarement	Palpitations	
2 Quelques fois par mois	Maux de tête	
3 Quelques fois par semaine	Maux de ventre	
4 Tous les jours	Maux de dos	
	Difficultés à dormir	
	Autre (précisez)	
	NSPP	98

***S'IL N'Y A PAS D'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS DANS LE MÉNAGE,
ARRÊTER LE QUESTIONNAIRE ICI.***

.....

SINON CONTINUER



POUVEZ-VOUS PARLER DE LA GARDE DES ENFANTS ?

88. Qui s'occupe le plus fréquemment des enfants de moins de 5 ans pendant la journée (une réponse) ?

Père	1
Mère	2
Frères / sœurs	3
Oncle / tante	4
Autre	4
NSPP	98

89. Combien de temps la mère s'occupe-t-elle des enfants en bas âge pendant la journée ?

Nombre d'heures :

ALIMENTATION DU DERNIER ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

• Âge du dernier enfant de moins de 5 ans (le plus jeune) : mois

90. Quand avez-vous commencé l'allaitement ?

Moins d'une heure après l'accouchement	1
Plus d'une heure après l'accouchement	2
Ne sait pas / refus de répondre	98

91. Comment le nourrissez-vous ?

Allaitement exclusif	1
Allaitement + liquides	2
Allaitement + aliments solides spécifiques pour les enfants	3
Allaitement + plat familial	4
Lait artificiel ou lait animal	5
Nourriture solide et liquide spécifique pour l'enfant (sans allaitement)	6
Plat familial	7
Ne sait pas / refus de répondre	98

92. Quel que soit aujourd'hui l'âge de l'enfant, à quel âge avez-vous arrêté l'allaitement ?

Je ne l'ai jamais allaité	1
Arrêt avant 6 mois	2
Entre 6 et 12 mois	3
Entre 12 et 24 mois	4
Après 24 mois	5
Allaitement encore en cours	6
Ne sait pas / refus de répondre	98

93. À quel âge avez-vous introduit la nourriture dans l'alimentation de l'enfant en remplacement ou en plus du lait maternel (aliments solides plus ou moins liquides) ?	
Je n'ai pas encore introduit les aliments	1
Avant 6 mois	2
Entre 6 et 12 mois	3
Entre 12 et 24 mois	4
Après 24 mois	5
Ne sait pas / refus de répondre	98
94. Comment s'est passé le sevrage ?	
Progressif (sur plusieurs jours / semaines)	1
Brutal	2
Ne sait pas / refus de répondre	98
95. Avez-vous changé vos pratiques d'allaitement et de sevrage entre cet enfant et le(s) enfant(s) précédent(s) ?	
Oui	1
Non	2
Ne sait pas / refus de répondre	98
Si oui, préciser la raison principale qui a poussé la mère à changer ses pratiques :	
.....	
.....	
.....	
96. Avez-vous rencontré des difficultés particulières d'allaitement ? (plusieurs réponses possibles)	
Non, aucune difficulté rencontrée	1
Pas assez de lait (enfant pleure, malade)	2
Difficultés de succion	3
Lait de mauvaise qualité	4
Douleurs, infection du sein	5
Autre (préciser)	6
Ne sait pas / refus de répondre	98
97. Avez-vous déjà essayé de trouver une solution à ces difficultés ? (plusieurs réponses possibles)	
Non, jamais	1
Oui, auprès d'une ou d'amies, ou d'un membre de la famille	2
Oui, auprès du guérisseur traditionnel	3
Oui, dans un centre de santé ou à l'hôpital	4
Autre (préciser)	5
Ne sait pas / refus de répondre	98

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE CE QUE LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ONT MANGÉ ET BU HIER ?

Lisez la liste d'aliments ci-dessous, et marquez 1 si quelqu'un dans le ménage a consommé l'aliment en question, et 0 dans le cas contraire.

Mil, sorgho, maïs, riz, blé, bouillie, tout autre aliment à base de racines et tubercules ? (pommes de terre, manioc...)	
Végétaux riches en vitamine A ? (courge, carottes, patates douces, mangue, papaye...)	
Autres fruits et légumes ? (bananes, pommes, avocats, tomates...)	
De la viande ou de la volaille, du poisson ou des fruits de mer ? (bœuf, mouton, chèvre, porc, viande de brousse, foie, abats pleins...)	
Des œufs ? (de poulet, pintade, caille, etc.)	
Des aliments à base de pois, lentilles, soja, haricots, arachides ?	
Des produits laitiers ? (fromage, yaourts, lait, crème fraîche, etc.)	
Aliments cuisinés avec de l'huile ou des graisses ?	
98. TOTAL (additionnez)	

99. Avez-vous été suivi par quelqu'un pendant votre grossesse ?

Aucune personne	1
Médecin	2
Infirmier	3
Sage-femme	4
Accoucheuse traditionnelle	5
Guérisseur traditionnel	6
Autre (précisez)	7
Ne sait pas / refus de répondre	98

100. Combien de visites pré-natales avez-vous effectué ?

Nombre :	
NSPP	98

101. Qui vous a assisté pendant l'accouchement ?

Aucune personne	1
Médecin	2
Infirmier	3
Sage-femme	4
Accoucheuse traditionnelle	5
Guérisseur traditionnel	6
Autre (Précisez)	7
Ne sait pas / refus de répondre	98

102. Sur quels thèmes avez-vous été conseillée lors des visites prénatales ou de l'accouchement ?	
Aucun conseil reçu	1
Allaitement maternel	2
Nutrition et sevrage de l'enfant	3
Espacement des naissances	4
Programme élargi de vaccination	5
Maladies de l'enfant	6
Autre (précisez)	7
Ne sait pas / refus de répondre	98

• Utilisation des services de santé

103. Quels sont selon vous les signes qui indiquent que l'enfant est malade ? (plusieurs réponses possibles)	
Ne semble pas bien	1
Ne joue pas	2
Ne s'alimente pas normalement	3
Se réveille difficilement, apathique	4
Fièvre élevée	5
Respiration rapide, bruyante, toux	6
Vomissements	7
Autre (précisez)	8
Ne sait pas / refus de répondre	98

104. Le plus souvent, où allez-vous en premier lieu pour trouver un conseil ou un traitement ?	
Nulle part, ça va passer	1
Guérisseur traditionnel	2
Centre de santé	3
Hôpital	4
Clinique	5
Pharmacie	6
Parents	7
Autre (précisez)	8
Ne sait pas / refus de répondre	98

105. Utilisez-vous les services de santé autant que vous le souhaitez ?	
Oui	1
Non	2
Ne sait pas / refus de répondre	98



**106. Si non à la question précédente, quelles en sont les raisons ?
(plusieurs réponses possibles)**

Pas de structure à proximité	1
Temps d'attente trop long	2
Structures pas assez équipées	3
Déficiences du personnel	4
Consultations trop chères	5
Examens trop chers	6
Médicaments trop chers	7
Pénurie de médicaments	8
Non connaissance de leur existence	9
Ne sait pas / refus de répondre	98

107. ESPACEMENT DES NAISSANCES : QUELLE MÉTHODE DE CONTRACEPTION UTILISEZ-VOUS ?

Ne connaît pas la contraception	1
N'utilise aucune méthode	2
Injections	3
Pilule	4
Préservatif	5
Retrait	6
Abstinence	7
Autres (préciser)	8
Ne sait pas / refus de répondre	98

108. MERCI, C'EST LA FIN DE CET ENTRETIEN.

Y A-T-IL DES COMMENTAIRES QUE VOUS VOUDRIEZ FORMULER, OU DES CHOSES QUE VOUS VOUDRIEZ SAVOIR AU SUJET DE CETTE ÉTUDE ?

(à écrire dans la case ci-dessous)



ÉVALUATION DES MODES D'EXISTENCE DURABLE EN MILIEU URBAIN ET DES IMPACTS DE LA CRISE ALIMENTAIRE - GROUPES DE DISCUSSION MÉNAGES

(A remplir au préalable par les superviseurs et à distribuer à l'enquêteur)

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. Questionnaire numéro : | 2. Nom de l'enquêteur : |
| 3. Date du Focus Group : | 4. Code arrondissement : |
| 5. Code du quartier : | 6. Code de la strate : |

PROCÉDURES À SUIVRE AVANT DE CONDUIRE UNE DISCUSSION DE GROUPE

1. Demander aux informateurs-clés d'identifier entre 6 et 12 femmes ou 6 à 12 hommes chefs de ménages, époux ou épouses, qui pourraient participer à 2 discussions de groupe séparées. Si possible identifier des adultes de différents âges appartenant à différentes catégories socioprofessionnelles.
2. Expliquer que les discussions auront lieu séparément pour les hommes et les femmes, et que chacune durera environ une heure.
3. Solliciter un local pour tenir ces discussions (elles peuvent avoir lieu à l'extérieur mais sans que d'autres habitants du quartier soient autour ou interfèrent).
4. L'un des enquêteurs pose les questions et facilite la discussion tandis que l'autre prend des notes. Les notes devront aussi inclure des citations des participants lorsqu'elles sont particulièrement frappantes.
5. Il est possible de changer l'ordre des questions si nécessaire. Commencer alors par des questions "motivantes" et neutres.
6. Ne pas suggérer les réponses. Utiliser des incitations telles que : « Et quoi d'autre ? », « Est-ce ainsi ? », « Pourquoi ? », « Pourquoi pas ? ».

À LIRE OU EXPLIQUER AUX PARTICIPANTS, EN LANGAGE SIMPLE, À LA PERSONNE INTERROGÉE AVANT DE COMMENCER L'INTERVIEW

Bonjour/soir, je m'appelle _____. Je travaille pour une association qui mène actuellement une étude qui cherche à comprendre vos conditions de vie, les conditions d'accès à l'alimentation et comment les personnes qui vivent dans votre quartier font face aux problèmes qu'elles rencontrent. Il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse à mes questions, je cherche juste à en savoir un peu plus sur votre vie ici. Vous avez la liberté de ne pas répondre aux questions ou d'interrompre l'interview à tout moment.

Cette discussion est anonyme, vos réponses resteront confidentielles. Je ne peux rien vous offrir en échange de votre contribution, à part mes remerciements pour votre participation car votre témoignage est très important.

Cet entretien prendra une heure environ. Nous souhaitons que chaque participant intervienne de façon à ce que toutes les opinions soient prises en compte. Avez-vous des questions ? Etes-vous d'accord pour continuer ?

OUI NON
Expliquer :

(A remplir au préalable par l'enquêteur avant de commencer, puis à la fin de la discussion)

8. Typologie du quartier (Plusieurs réponses possibles)	
1.	Quartier aménagé/loti
2.	Quartier informel/non loti
3.	Zone flanc de colline/inondable
4.	Zone à risque ou très polluée (voie ferrées, ligne haute tension, zone industrielle)
5.	Construit sur des déchets

9. Durée de la discussion :

Fin de l'entretien :

10. PERSONNE INTERVIEWÉE :

Masculin	1	Nb :
Féminin	2	Nb :

BUDGET FAMILIAL

QUELLES SONT LES PRINCIPALES ACTIVITÉS SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES ACTUELLEMENT ?

1. Maraîchage	1. Ouvriers, journaliers
2. Agriculture fruitière	2. Menuiserie
3. Agriculture vivrière	3. Loyers
4. Elevage de moutons	4. Petite restauration
5. Elevage de porcs	5. Préparation/vente de dolo
6. Elevage de volailles	6. Ramassage/recyclage
7. Maçon/charpentier	7. Mendicité
8. Fabrication de briques, pavés	8. Tissage
9. Marchands ambulants	9. Emprunts, endettement
10. Manutention	10. Teinture
11. Commerçants (boutiques)	11. Vente d'objet d'art
12. Pensions de retraite	12. Transferts
13. Transport (matériel, personnes)	13. Autres (précisez) :

EST-CE QU'IL Y A DES ACTIVITÉS QUI PROCURENT DES REVENUS PLUS STABLES QUE D'AUTRES ? SI OUI LESQUELLES ? (retenir les quatre principales citées par le groupe en utilisant le code des activités)

- | | | | - | | | | - | | | | - | | | | Autres :

EST-CE QU'IL Y A D'AUTRES ACTIVITÉS DONT LES REVENUS SONT PLUS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS ? SI OUI, LESQUELLES ? (retenir les quatre principales citées par le groupe en utilisant le code des activités)

- | | | | - | | | | - | | | | - | | | | Autres :

QUELLES SONT VOS PRINCIPALES DÉPENSES ?

203. Lister de 1 à 5 les principales dépenses	1-5	Part relative des dépenses citées (%)	Evolution de ces dépenses (+/=-/-)
203a Alimentation			
203b Eau / assainissement			
203c Logement/Loyer			
203d Transports			
203e Electricité			
203f Téléphone			
203g Santé			
203h Habillement			
203i Combustibles (bois, etc.)			
203j Education			
203k Remboursement dettes			
203l Prêt à d'autres			
203m Epargne			
203n Tabac/Alcool			
203o Autres (précisez) :			

LES ALIMENTS CONSOMMÉS AUJOURD'HUI SONT-ILS DIFFÉRENTS DE CE QUE VOUS CONSOMMIEZ À LA MÊME PÉRIODE DE L'ANNÉE DERNIÈRE (JUIN 2007) ?

OUI : NON :

Si oui, pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES ALIMENTS CONSOMMÉS ONT-ELLES CHANGÉ COMPARATIVEMENT À LA MÊME PÉRIODE DE L'ANNÉE DERNIÈRE (JUIN 2007) ?

OUI : NON :

1. baisse des productions
2. insuffisance ou baisse des revenus
3. plus de crédit auprès des commerçants
4. arrêt de l'assistance
5. autre



1. EN MOYENNE, LES FAMILLES PRENNENT COMBIEN DE REPAS PAR JOUR ?

1. 2. 3.

2. EST-CE LE NOMBRE DE REPAS JOURNALIERS PRIS PAR LES FAMILLES A CHANGÉ PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE L'ANNÉE DERNIÈRE (JUN 2007) ?

OUI : NON :

3. SI OUI POURQUOI ?

- 1. la famille n'a plus les moyens d'assurer les 3 repas quotidiens
- 2. il faut assurer d'abord l'alimentation des enfants
- 3. les denrées sont devenues trop chères
- 4. les denrées sont introuvables sur le marché
- 5. les adultes peuvent se serrer la ceinture ou se contenter d'un repas
- 6. les adultes grignotent en ville
- 7. les dépenses de condiments ne sont plus assurées
- 8. autre (précisez)

4. EST-CE QUE L'ON PRIVILÉGIÉ L'ALIMENTATION DE CERTAINES CATÉGORIES DE PERSONNES ?

OUI : NON :

5. SI OUI LESQUELLES ?

- 1. jeunes enfants
- 2. femmes enceintes
- 3. femmes allaitantes
- 4. personnes âgées

6. CETTE PRATIQUE ÉTAIT-ELLE LA MÊME À LA MÊME PÉRIODE L'ANNÉE DERNIÈRE ?

OUI : NON :

7. SI NON POURQUOI ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

■ ALIMENTATION ET NUTRITION

QUELS SONT LES ALIMENTS ACTUELLEMENT CONSOMMÉS PAR LES POPULATIONS ?

Il faut cocher la case correspondante et tenir compte du fait qu'un aliment peut avoir plusieurs sources d'approvisionnement. Dans ce cas, cocher les cases correspondantes et inscrire dans la colonne :

1 propre production / 2 achat / 3 aide alimentaire / 4 emprunt / 5 dons / 6 échange ou troc / 7 vivres contre travail / 8 produits de la cueillette

Aliments consommés		Source des aliments consommés			
1.	sorgho, mil
2.	maïs
3.	riz
4.	tubercules et racines (manioc, igname...)
5.	banane Plantain
6.	arachides/haricots
7.	légumes et feuilles
8.	pain/beignets/pâtes
9.	farines enrichies
10.	huile de palme et autres huiles
11.	poisson
12.	viande
13.	volaille
14.	œufs
15.	lait / produits laitiers
16.	sucre, miel
17.	sel
18.	fruits
19.	autres...

8. QUI EST EN CHARGE DE GARANTIR ET VEILLER SUR LE BON ÉTAT NUTRITIONNEL DU MÉNAGE ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



9. EST-CE-QU'IL Y A EU DES CHANGEMENTS PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE L'ANNÉE DERNIÈRE ?

OUI	1
NON	2
Ne sait pas/Incertain	3

10. QUELLE EST LA PERCEPTION QUE VOUS AVEZ DE L'ÉTAT NUTRITIONNEL DE VOTRE MÉNAGE ?

- Ranking
1. Bon
2. Acceptable
3. Mauvais

DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS DE DÉCRIRE/EXPLIQUER LA RÉPARTITION DE LA NOURRITURE AU SEIN DE LEUR MÉNAGE (essayez de comprendre s'il y a des disproportions dans la répartition de la nourriture).

On peut donner à chaque participant 10 haricots en lui expliquant qu'ils représentent la nourriture disponible au sein de son ménage et lui demander de les répartir entre les membres de sa famille en mesure représentative de ce qui se passe chez lui/elle.

Participant	nourrissons et jeunes enfants	enfants pré scolaires garçons	enfants pré scolaires filles	enfants à l'école garçons	enfants à l'école filles	femmes adultes	hommes adultes	femmes enceintes
1		3 haricots			4 haricots	3 haricots		
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

EST-CE-QUE LA RÉPARTITION A CHANGÉ PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE L'ANNÉE DERNIÈRE ? SI OUI, ESSAYEZ DE COMPRENDRE QUELS SONT LES GROUPES DÉSAVANTAGÉS PAR LA NOUVELLE RÉPARTITION.

Encore une fois on peut utiliser les haricots pour illustrer la situation de l'année passée

.....

.....

.....

.....

.....

.....

OÙ SE TROUVENT LES SERVICES SANITAIRES (DISPENSAIRES, HÔPITAUX, CENTRES NUTRITIONNELS) ET LES SERVICES SOCIAUX ? Y ÊTES-VOUS ALLÉS ? QUAND ? POURQUOI ?

OUI	1
NON	2
Ne sait pas/Incertain	3

.....

.....

.....

.....

.....

.....

EN CE QUI CONCERNE LA FRÉQUENTATION DES SERVICES SANITAIRES, Y A-T-IL EU DES CHANGEMENTS PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE L'ANNÉE PASSÉE (JUN 2007) ? SI OUI, LESQUELS ET POURQUOI ?

OUI	1
NON	2
Ne sait pas/Incertain	3

.....

.....

.....

.....

.....

.....



QUELLES SONT LES TROIS PRINCIPALES DIFFICULTÉS, S'IL Y EN A, QUE RENCONTRE VOTRE FOYER À VIVRE DANS CE QUARTIER ? (cocher toutes les réponses mentionnées, ne pas lire les réponses possibles, et classer par ordre d'importance)

	Ordre	Décrivez de façon précise	Que font les habitants du quartier pour faire face à ces difficultés (stratégies développées) ?
Il n'y pas de réel problème			
Il n'y a pas de travail/pas d'argent pour le business			
Vie chère			
Trop loin des transports			
Transports trop coûteux pour aller travailler			
Harcèlement/intimidations de la part des autorités (police, armée, etc.)			
Problèmes avec les propriétaires des maisons/terrains			
Communauté locale inamicale/indifférente			
Il n'y a pas d'eau			
Assainissement (déchets, eau usée, etc.)			
Inondations/risques glissement terrain			
Insécurité/vols			
Pas d'électricité			
Surpeuplement			
Pollution industrielle/ automobile, etc.			
Autres			
Ne sait pas/refuse de répondre			

À QUELLE DISTANCE VIVEZ-VOUS DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS SUIVANTS ?

		139. Ecole primaire	140. Service de santé	141. Point d'eau	142. Transport (bus, taxi)	143.
Autour de 1km	1					
2 à 5km	2					
6 à 10km	3					
+ de 10km	4					
Ne savent pas où cela se situe	98					

Y A-T-IL DES FAMILLES DANS LE QUARTIER QUI REÇOIVENT DE L'AIDE, NON-ALIMENTAIRE ET/OU MONÉTAIRE, DES ASSOCIATIONS CARITATIVES, DES ONG, DES SERVICES SOCIAUX, POUR COUVRIR LEURS BESOINS ALIMENTAIRES ET/OU NON-ALIMENTAIRES ?

OUI	1
NON	2
Ne sait pas/Incertain	3

SI OUI OU INCERTAIN :

De quel type d'aide s'agit-il ? (Inscrire toutes les réponses)

		Décrivez :
Aide alimentaire	1	
Aide pour l'hébergement	2	
Soins, santé	3	
Conseils au sujet de vos droits, votre protection, aide juridique	4	
Autres (préciser)	8	

DE LA PART DE QUI, ET À QUELLE PÉRIODE, AVEZ-VOUS REÇU CETTE ASSISTANCE ?

(Inscrire toutes les réponses)

		147. Nom	148. A quelle période ? (ex : de mai 2007 à Août 2007)
Organisation	1		
Agence d'aide internatio- nale (Nations unies, ONG)	2		
Aide publique, du gouver- nement	3		
Organisation Commu- nautaire locale, ONG abidjanaise	5		
Autre (préciser)	8		



RECEVEZ-VOUS ACTUELLEMENT DE L'AIDE, UNE ASSISTANCE ?

NON	1	
OUI, la même qu'auparavant	2	
OUI, mais différente de celle reçue auparavant	3	Décrivez

MERCI, C'EST LA FIN DE CET ENTRETIEN. Y A-T-IL DES COMMENTAIRES QUE VOUS VOUDRIEZ FORMULER, OU DES CHOSES QUE VOUS VOUDRIEZ SAVOIR AU SUJET DE CETTE ÉTUDE ? (à écrire dans la case ci-dessous)

MERCI BEAUCOUP (L'entretien se termine ici)

L'ENQUÊTEUR DOIT RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

10. Qui est présent à la fin de l'entretien :	
La personne interrogée est seule	1
Le ou la conjoint(e)	2
Un autre adulte est présent	3
Plus d'un adulte est présent	4
Un ou plusieurs enfants sont présents	5

11. COMBIEN DE TEMPS A DURÉ L'ENTRETIEN ? MINUTES

12. EST-CE QUE LA PERSONNE INTERROGÉE SOUHAITAIT RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS ?

OUI : NON :

13. AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES PROBLÈMES LORS DE L'ENTRETIEN (DÉCRIRE) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES LEADERS DE QUARTIERS GROUPE DE DISCUSSION

(A remplir au préalable par les superviseurs et à distribuer à l'enquêteur)

1. Questionnaire numéro : 2. Nom de l'enquêteur :
3. Date du Focus Group : 4. Code arrondissement :
5. Code du quartier : 6. Code de la strate :

(Optionnel : si utilisation de GPS)

G1. Numero de l'unité GPS :

G2. Numero de point :

G3. Coordonnées GPS: Nord Ouest

(A lire a la personne interrogee avant de commencer l'interview)

Bonjour/soir, je m'appelle _____. Je travaille pour une association sur une étude qui cherche à comprendre la façon dont est organisé le quartier et la diversité des catégories de ménages y habitant. Il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse à mes questions, je cherche juste à en savoir un peu plus sur votre vie ici. Vous avez la liberté de ne pas répondre aux questions ou d'interrompre l'interview à tout moment.

Ce questionnaire est anonyme, vos réponses sont confidentielles et ne seront pas transmises au gouvernement ni à d'autres organismes. Votre nom ne sera pas mentionné dans notre rapport. Je ne peux rien vous offrir en échange de votre contribution, à part mes remerciements pour votre participation car votre témoignage est très important.

Cet entretien prendra 30 minutes environ. Avez-vous des questions ? Êtes-vous d'accord pour continuer?

OUI _____ NON _____

SI LA PERSONNE DIT QU'ELLE EST OCCUPÉE, DEMANDEZ S'IL EST POSSIBLE DE REVENIR PLUS TARD.

(A remplir au préalable par l'enquêteur avant de commencer l'interview)

7. ORIGINE DU LEADERSHIP DES PERSONNES INTERROGÉES

1.	Politique (conseiller municipal, représentant de quartier)
2.	Religieux
3.	Communautaire (responsable CBO)
4.	Economique (commerçants, etc.)
5.	Traditionnel/ coutumier
5.	Autre

8. ENVIRONNEMENT DU LOGEMENT (demander si nécessaire)

1.	Quartier aménagé/loti
2.	Quartier informel/non loti
3.	Zone flanc de colline/inondable
4.	Zone à risque ou très polluée (voie ferrées, ligne haute tension, zone industrielle)
5.	Construit sur des déchets

9. DÉBUT DE L'ENTRETIEN : _____ (hh :mm)

Fin de l'entretien : _____ (hh :mm)

10. PERSONNE INTERVIEWÉE :

Masculin	1
Féminin	2

11. ÂGE : |_|_|



■ TYPOLOGIE DES MÉNAGES

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DES HABITANTS DU QUARTIER, DE FAÇON GÉNÉRALE :

	Très pauvres/indigents	Pauvres	Moyens et Plus riches
Composition du ménage			
Taille du ménage (moyenne)			
Statut du chef de famille (femme avec enfant, famille très nombreuse, enfants des rues, etc.)			
Quel type d'emploi exercent-ils ?			
Localisation de ces emplois (centre ville, campagne, dans le quartier même, etc.). Indiquez les noms des quartiers si nécessaire			
Disposent t-ils de ressources complémentaires (Aucune/ pensions/ Transfert de rémittences/ Autre : précisez.)			
Habitat : - Loti/ non loti - Matériaux: - Taille de parcelle :			
Comment occupent-ils leur logement ? (Sont-ils locataires, propriétaires, squatteurs, hébergés gratuitement, sans domicile)			
Quel type d'accès à l'eau ? À des latrines ?			
Quel type de biens domestiques possèdent-ils ? (ex : vélo, antenne parabolique, animaux, etc.)			
Les enfants de ces ménages suivent-ils une scolarité ? De quel type ? (publique, religieuse, aucune)			
Proportion approximative (total=100%)			

■ ORGANISATION SOCIALE

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DES ORGANISATIONS SOCIALES ET RÉSEAUX (FORMELS ET INFORMELS) ?

En partant de plusieurs types de groupes (formels et informels) résumer les fonctions officielles et officieuses :

- avec quelle régularité ces groupes sont-ils activés?
- les groupes informels s'organisent-ils en fonction d'événements familiaux particuliers (décès, mariages, etc.) et existe-t-il d'autres types d'événements déclenchant la mobilisation de groupes ?
- qu'est-ce qui est échangé (services, biens, information, support moral, etc.) dans un groupe ou un réseau ?
- quel est le principal but de ces échanges (répondre aux besoins de base, améliorer les revenus, assurer des obligations sociales, conserver un réseau de relations utiles, etc.) ?
- comment l'entraide se concrétise-t-elle (au sein de famille, de réseaux sociaux, de groupes religieux, etc.) ?
- des sujets de méfiance et de suspicion existent-ils entre certains foyers ou parmi des groupes ?
- décrivez des exemples récents d'actions collectives qui ont eu lieu au sein de la communauté,
- qui a initié ces activités ? Comment les personnes ont-elles été mobilisées ?
- existe-t-il des contraintes (appartenance à une minorité, pauvres, femmes, etc.) qui limitent la participation de certains groupes ?
- y a-t-il certains groupes, voisinages ou foyers plus enclins que d'autres à travailler ensemble ? Si oui pourquoi ? Et des groupes moins enclins ?
- selon vous, quelles sont les limites qui empêchent les gens de travailler ensemble (manque de temps, peu de solidarité ou de confiance sur la réussite de projets collectifs, suspicion, etc.) ?
- dans le cas où une ou plusieurs personnes ne respecteraient pas les règles du groupe, quelle sanction s'attirerait-elle ?
- quelles sont les sources d'information disponibles au sein de la communauté ? Quels sont les membres des communautés exclus de certaines sources ?
- y a-t-il de façon récurrente des désaccords au sein des groupes/réseaux ? Des conflits ouverts ?
- y a-t-il, au sein de la communauté, des inégalités d'accès à des opportunités, à des marchés, à l'information, aux services ?
- qu'est-ce qui empêche les services publics d'atteindre les populations les plus défavorisées ? Y a-t-il des raisons politiques, des raisons liées à l'appartenance ethnique, au genre, à l'isolement géographique ?
- y a-t-il des mariages inter-communautaires ? Souvent ?
- quelles sont les sources de tension, les raisons qui peuvent conduire à des conflits parmi les membres d'un réseau/groupe (compétition pour accéder à certaines ressources, clivages sociaux, inégalités sociales et économiques) ?
- quels types de médiations ont été mis en place pour aider la communauté à résoudre ses conflits ? Est-ce que cela a fonctionné ? Pourquoi ? Pour combien de temps ?
- (quels sont les mécanismes ou dispositifs, formels ou informels, mis en œuvre pour que les individus ou les groupes puissent demander aux leaders communautaires ou aux représentants officiels du quartier des comptes sur les actions qu'ils mènent ?)
- quels groupes ou parties de la communauté ont la plus grande influence sur les institutions publiques ? S'il y en a, quelle est la raison de l'influence de ces groupes (leur taille, leur capacité à mobiliser des membres, leurs relations avec des membres influents du pouvoir, leur poids économique, etc.) ? A contrario, quel est le groupe qui a le moins d'influence sur les institutions publiques et pourquoi ?



■ IMPACTS DE LA HAUSSE DES PRIX

POUR FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DES PRIX (OU AUTRE CRISE), QUELS SONT LES MÉCANISMES DE COMPENSATION MIS EN PLACE PAR LES MÉNAGES ?

	Très pauvres	Pauvres	Moyens Plus riches
Décrivez : Ex : alimentation	Diminution du nombre de repas de 2 à 1 Emprunts pour acheter alimentation		
Décrivez : Ex : scolarisation			
Décrivez : Ex : emploi	Arrêt de la revente de fruits au détail pour collecte de gravillons		
Décrivez :			



GUIDE D'ENTRETIEN AUTORITÉS ET INFORMATEURS-CLÉS

(Informations au sujet de l'interlocuteur)

1. Date de l'interview : 2. Nom de l'enquêteur :
3. Nom : 4. Fonctions :
5. Coordonnées :
-
-

Procédure :

Présenter Action contre la Faim et ses champs de compétences.

Expliquer l'objectif de l'entretien : connaître l'analyse des autorités ou informateurs-clés sur les problèmes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans leur arrondissement.

Présenter les thématiques à discuter (situation actuelle du problème de la hausse des prix, mécanismes développés pour y faire face et perspectives à venir).

■ ANALYSE DE L'ORGANISATION ET DE L'INSTITUTION

NATURE DE L'INSTITUTION		
COMPETENCES	Sectorielle : Aire géographique :	
MOYENS	Ressources humaines : Sources de financement :	
PARTENARIATS		
PROJETS	Durée	
	Objectifs	
	Composantes	
	Bilan	
REMARQUES		
REFERENCEMENT		



■ ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Q1. AVEZ-VOUS CONSTATÉ UNE HAUSSE DES PRIX PENDANT CES DERNIERS MOIS ?

OUI : NON :

Q2. Quels sont les principaux produits ayant subi une hausse de prix ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q3. Selon-vous, quelles sont les causes de la flambée des prix ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q4. Quelles sont les conséquences de cette hausse des prix sur les conditions de vie des ménages ? (sécurité alimentaire, nutrition, éducation, santé, revenus, dépenses, etc)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q5. Quels sont les secteurs/quartiers les plus affectés par la hausse des prix dans votre arrondissement ?

.....

.....

.....

Q6. Est-ce que les mesures prises par le gouvernement ont contribué à diminuer l'impact de la hausse des prix ? (libéralisation d'une partie du stock d'intervention à prix social, annonce de l'exonération ou de la réduction temporaire des droits de douane sur certains produits de base, blocage officieux des exportations de céréales, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....

3. MÉCANISMES DE RÉPONSE AU PROBLÈME DE LA HAUSSE DES PRIX

Q1. Quelles ont été les stratégies développées par les ménages pour faire face à la hausse des prix ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q2. Quelles stratégies de réponse à la hausse des prix ont-elles été mises en œuvre par la mairie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. PERSPECTIVES

Quelles stratégies peuvent être mises en place pour aider la population à faire face à la situation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....



ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX SUR LES ACTEURS COMMERCIAUX

(A remplir au préalable par les superviseurs et à distribuer à l'enquêteur)

1. Questionnaire numéro : 2. Code du recenseur :
3. Date de l'interview : 4. Code :
- District/Arrondissement :
5. Code du quartier : 6. Code de la strate :

(Optionnel : si utilisation de GPS)

- G1. Numero de l'unité GPS :
- G2. Numero de point :
- G3. Coordonnées GPS : Nord Ouest

(A remplir au préalable par l'enquêteur avant de commencer l'interview)

1. TYPE DE COMMERCE

1.	Micro-détail
2.	Détail
3.	Demi-grossiste
4.	Grossiste
5.	Importateur

8. TYPE DE COMMERCE

1.	Etal Marché Aménagé
2.	Marché de rue
3.	Commerce
4.	Vendeur de rue
5.	Restauration de rue

9. DÉBUT DE L'ENTRETIEN : _____ (hh :mm) Fin de l'entretien : _____ (hh :mm)

10. PERSONNE INTERVIEWÉE :

Masculin	1
Féminin	2

11. ÂGE : |_|_|

■ CONDITIONS D'ACTIVITÉ

100 POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE L'ÉVOLUTION DE VOS ACTIVITÉS COMMERCIALES ?

Qui sont vos principaux clients (par ordre)

1.	Micro-détaillants
2.	Détaillants
3.	Demi-grossistes
4.	Grossistes
5.	Importateur

105. AVEZ-VOUS L'HABITUDE DE CONSTITUER DES STOCKS DE PRODUITS : OUI/NON ET EXPLIQUER ?

.....
.....
.....

106. AVEZ-VOUS DES STOCKS DE PRODUITS ACTUELLEMENT : OUI/NON ET EXPLIQUER ?

.....
.....
.....
.....

107. SI OUI, VOS STOCKS DE PRODUITS SONT-ILS PLUS ÉLEVÉS, IDENTIQUES OU PLUS FAIBLES QUE L'ANNÉE PASSÉE ?

.....
.....
.....
.....

108. AVEZ-VOUS L'INTENTION D'AUGMENTER LES STOCKS ACTUELS DE VOS PRODUITS : OUI/NON ET EXPLIQUER ?

.....
.....
.....
.....



■ PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE ?

1.a) volume et expliquer

.....
.....
.....
.....

1.b) prix et expliquer

.....
.....
.....
.....

2) Quelles sont les contraintes que vous rencontrez dans vos activités actuellement ?

1.....
2.....
3.....
4.....
5.....

3) Quelles sont les stratégies d'adaptation face à ces contraintes ?

1.....
2.....
3.....
4.....
5.....



ACF - INTERNATIONAL

CANADA

7105 Rue St-Hubert, Bureau 105
H2S 2N1 Montréal, QC, Canada
E-mail: info@actioncontrelafaim.ca
Tel : (+1) 514-279-4876
Fax (+1) 514-279-5136
www.actioncontrelafaim.ca

ESPAGNE

C/Caracas 6, 1°
28010 Madrid, España
E-mail: ach@achesp.org
Tel: 34 91 391 53 00
Fax: 34 91 391 53 01
Web: www.accioncontraelhambre.org

ETATS-UNIS

247 West 37th, Suite #1201
New York, NY 10018 USA
E-mail: info@actionagainsthunger.org
Tel: 212-967-7800 Toll free : 877-777-1420
Fax: 212-967-5480
www.actionagainsthunger.org

FRANCE

4 rue Niepce
75014 Paris, France
E-mail: info@actioncontrelafaim.org
Tel: 33 1 43 35 88 88
Fax: 33 1 43 35 88 00
Web: www.actioncontrelafaim.org

ROYAUME-UNI

First Floor, rear premises,
161-163 Greenwich High Road
London, SE10 8JA, UK
E-mail: info@aahuk.org
Tel: 44 208 293 6190
Fax: 44 208 858 8372
Web: www.aahuk.org

